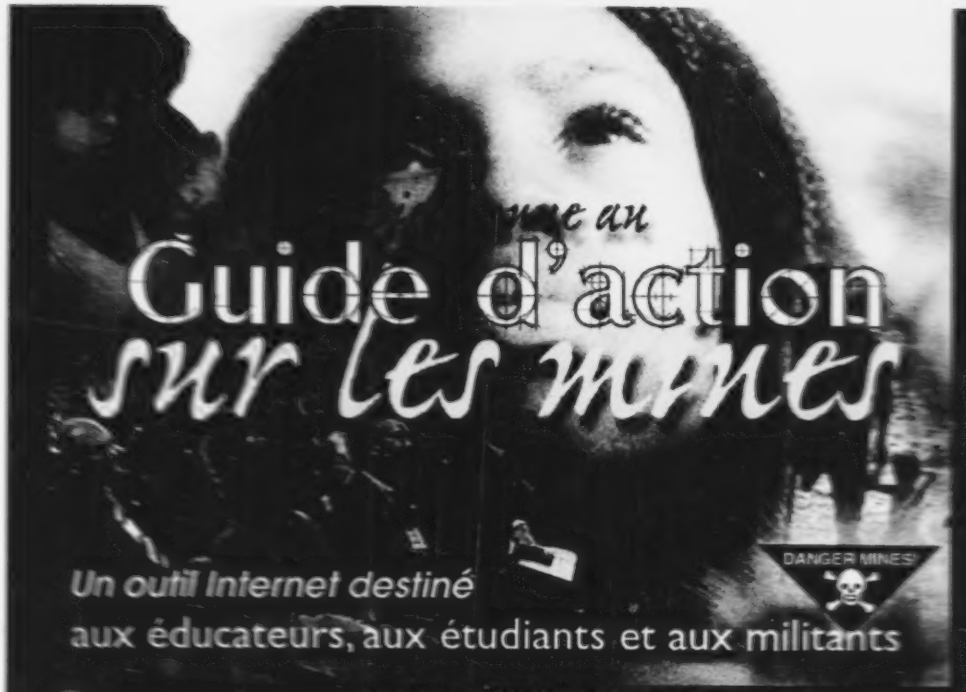

Un outil Internet destiné
aux éducateurs, aux étudiants et aux militants

Ce guide s'adresse aux éducateurs, aux militants et à tous ceux et celles qui veulent s'initier à la problématique des mines terrestres. Il représente une source de matériel pour la recherche et l'enseignement, conçue pour être consultée en direct sur le Web et au moyen du programme Adobe Acrobat Reader. La question des mines terrestres continue de susciter un grand intérêt et d'en inciter plusieurs à s'engager dans la lutte contre ces engins dévastateurs, et c'est pourquoi ce document est appelé à prendre de l'expansion et à évoluer à la lumière de ces changements.

L'incitation à apprendre est un objectif important de ce guide, l'autre étant d'inciter à agir. La solution au problème des mines terrestres est à la portée de la communauté internationale si nous mettons notre volonté et nos ressources collectives au service de cet objectif. Le *Guide d'action sur les mines* vise à présenter les enjeux, à signaler les progrès réalisés à ce jour et à susciter un engagement actif et un appui envers l'élimination des mines terrestres à travers le monde.

Contenu du Guide

1. Comment se servir du Guide
   a. Instructions générales
   b. Comment parcourir ce guide
2. Introduction : Que faut-il savoir au sujet des mines terrestres?
   a. Qu'est-ce qu'une mine terrestre?
   b. Quelles sont les origines des mines antipersonnel?
   c. Le mouvement international en faveur de l'interdiction des mines
   d. Le Canada et le Processus d'Ottawa
   e. Le Traité d'interdiction des mines terrestres et l'avenir
3. Quels sont les effets des mines?
   a. Les mines terrestres et le développement
   b. Les mines terrestres et leur impact sur les jeunes
   c. Les mines terrestres et la consolidation de la paix
4. Conclusion : Que pouvons-nous faire?

Notes en fin de texte et mentions de source

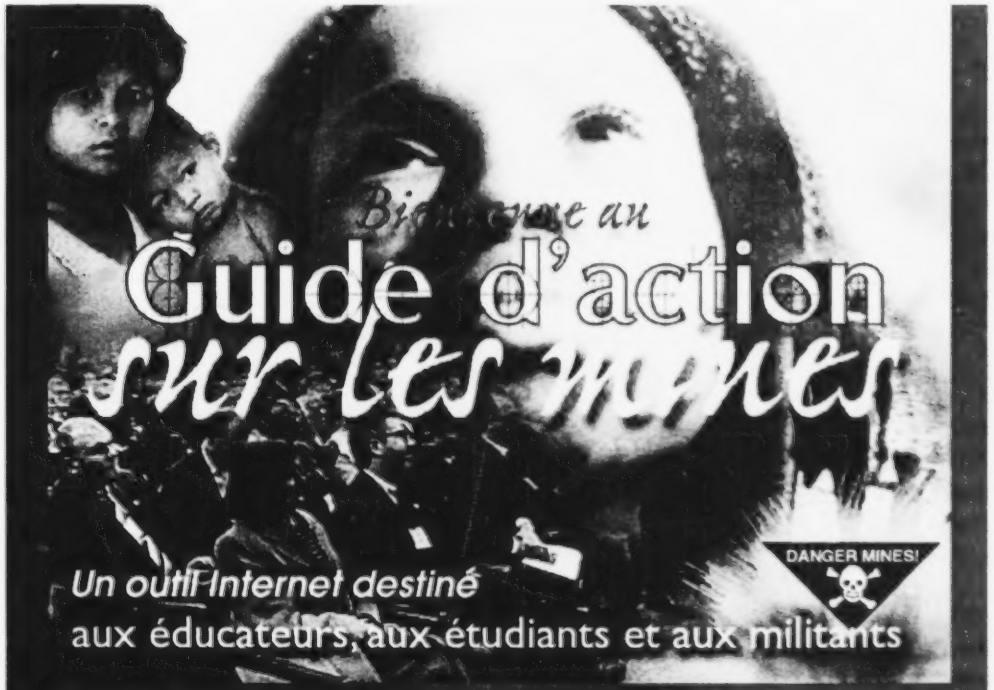

Ce guide s'adresse aux éducateurs, aux militants et à tous ceux et celles qui veulent s'initier à la problématique des mines terrestres. Il représente une source de matériel pour la recherche et l'enseignement, conçue pour être consultée en direct sur le Web et au moyen du programme Adobe Acrobat Reader. La question des mines terrestres continue de susciter un grand intérêt et d'en inciter plusieurs à s'engager dans la lutte contre ces engins dévastateurs, et c'est pourquoi ce document est appelé à prendre de l'expansion et à évoluer à la lumière de ces changements.

L'incitation à apprendre est un objectif important de ce guide, l'autre étant d'inciter à agir. La solution au problème des mines terrestres est à la portée de la communauté internationale si nous mettons notre volonté et nos ressources collectives au service de cet objectif. Le *Guide d'action sur les mines* vise à présenter les enjeux, à signaler les progrès réalisés à ce jour et à susciter un engagement actif et un appui envers l'élimination des mines terrestres à travers le monde.

Contenu du Guide

1. **Comment se servir du Guide**
   a. Instructions générales
   b. Comment parcourir ce guide
2. **Introduction : Que faut-il savoir au sujet des mines terrestres?**
   a. Qu'est-ce qu'une mine terrestre?
   b. Quelles sont les origines des mines antipersonnel?
   c. Le mouvement international en faveur de l'interdiction des mines
   d. Le Canada et le Processus d'Ottawa
   e. Le Traité d'interdiction des mines terrestres et l'avenir
3. **Quels sont les effets des mines?**
   a. Les mines terrestres et le développement
   b. Les mines terrestres et leur impact sur les jeunes
   c. Les mines terrestres et la consolidation de la paix
4. Conclusion : Que pouvons-nous faire?

Notes en fin de texte et mentions de source

106-04498/

1. Comment se servir du Guide

a. Instructions générales

- Ce guide, formaté en PDF, est une ressource offerte sur l'Internet aux éducateurs, aux étudiants, aux militants et à tous ceux et celles qui veulent en savoir plus sur le problème des mines antipersonnel. Nous y avons inclus des instructions de base pour les **nouveaux usagers du PDF**.

- On pourra rendre encore plus utile la lecture du guide en participant au Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines. Le programme regroupe des jeunes qui ont suivi une formation spéciale et comprend aussi un réseau national de bénévoles qui mettent leurs ressources à la disposition des écoles, des groupes confessionnels et des groupes communautaires à travers le pays. Le programme vise à sensibiliser les jeunes à la question des mines antipersonnel et à les inciter à l'action, et dispose de diverses ressources qui peuvent être employées en ce sens. (On trouvera une description plus détaillée du Programme des jeunes ambassadeurs à la section intitulée **Conclusion : Que pouvons-nous faire?**)

- Le guide, disponible dans les deux langues officielles, est formaté en PDF et en HTML, et peut être consulté à l'aide d'un ordinateur relié à l'Internet. Il est inclus au site Web **Passage** *(www.mines.gc.ca/english/index.html)* du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

- La majorité des sites Web sur les mines antipersonnel que l'on trouve sur Internet étant des sites anglais, un certain nombre de liens indiqués dans ce Guide donnent accès à des sites anglais. Les auteurs ont voulu offrir aux utilisateurs la gamme d'options la plus vaste possible. Par conséquent, lorsque les sites français ne sont pas disponibles, nous offrons des options en anglais. Nous avons fourni certaines indications lorsque le texte du site Web était exclusivement en anglais. Veuillez noter aussi que vous pouvez utiliser le moteur de recherche AltaVista pour traduire approximativement les sites de l'anglais vers le français. Pour ce faire, allez à la page d'accueil d'**Alta Vista** *(www.altavista.com)* et tapez le nom du site que vous souhaitez traduire dans la case « Recherche ». Si le moteur de recherche fournit la liste des sites, il vous présentera également une option « Traduire » sur laquelle vous pourrez cliquer; cette option permet la traduction de l'anglais vers le français.

- On peut aussi télécharger le guide en format PDF et en faire la lecture hors ligne grâce au lecteur Adobe Acrobat, ou l'imprimer. Bien qu'il soit utile de pouvoir accéder à d'autres ressources présentes sur le Web, cela n'est pas essentiel pour ceux qui veulent se renseigner sur les enjeux et en acquérir une compréhension élémentaire.

- On peut utiliser le guide au complet ou en choisir des sections particulières. Les petites sections de l'Introduction peuvent être considérées comme formant une « leçon » complète, tandis que les sections plus volumineuses regroupées à la rubrique « Quels sont les effets des mines? » renferment chacune plusieurs leçons. Il n'est pas nécessaire de voir toutes les leçons et l'enseignant peut n'en retenir que quelques-unes. À la fin de chaque leçon,

le guide propose des projets susceptibles d'aider les étudiants à élaborer des projets de recherche ou d'action relatifs aux différents problèmes suscités par les mines antipersonnel, et de les aider aussi à utiliser les ressources qu'on peut trouver sur l'Internet ou ailleurs.

- Le guide se veut un outil souple et immédiatement accessible, préparé à l'intention des étudiants et des militants, qu'on encourage à diffuser l'information relative aux mines au sein de leurs communautés, à sensibiliser l'opinion publique et à obtenir l'appui des gens. On s'attend à ce qu'un grand nombre de ces étudiants et militants collaborent avec des organismes locaux, notamment les écoles, pour faire passer le message. On trouvera dans la conclusion plusieurs suggestions quant aux actions qui aideront les étudiants et les militants dans cette démarche.

- Sous la gouverne de l'Équipe d'action contre les mines du ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international, le guide a été préparé par **Conseil Equilibrio Consulting** *(www.equilibrio.qc.ca)* dans le cadre d'un contrat avec l'Équipe d'action contre les mines, Action Mines Canada et la Croix-Rouge canadienne, qui ont aussi fourni des conseils et participé à la réalisation du projet.

b. Comment parcourir ce guide

- Ce guide contient deux types de liens. Tous deux sont soulignés pour montrer que l'usager peut les consulter pour obtenir des renseignements additionnels/connexes; chaque type de lien est différencié par sa couleur afin de faciliter l'identification de son objet. Il s'agit des :
  liens internes avec d'autres composants de ce guide et des
  liens externes avec des sources d'information sur le World Wide Web (WWW)

- Les liens internes servent à se déplacer rapidement à l'intérieur de ce PDF, pour sauter à d'autres pages. Ils fonctionnent à l'intérieur du document, que l'usager soit ou non relié à l'Internet.

- Les liens externes permettent à l'usager d'explorer l'information connexe contenue à divers endroits du WWW. L'usager doit être relié à l'Internet et disposer d'un logiciel d'exploration du Web, afin de pouvoir les consulter. Si vous avez sauvegardé le PDF et l'avez ouvert dans le lecteur Acrobat avant de lancer votre explorateur du Web, le fait de cliquer sur un lien externe lancera votre explorateur et ouvrira la page du lien. Si vous utilisez le lecteur Acrobat comme une « fiche de connexion » à l'intérieur de la fenêtre de votre lecteur du Web, le fait de cliquer sur un lien externe dans ce guide formaté en PDF ouvrira la page du lien dans la fenêtre existante du lecteur du Web. Vous devrez utiliser les contrôles d'exploration de votre lecteur du Web pour retourner au PDF.

✲ Vous pouvez aussi utiliser les contrôles de la barre d'outils du lecteur Acrobat et les menus déroulants pour vous déplacer à l'intérieur du PDF. Consultez le menu Aide du lecteur Acrobat pour obtenir des instructions détaillées sur ces contrôles. Les outils d'exploration de base sont les suivants :

L'outil manuel sert à suivre les liens dans le PDF

Avancer d'une page dans le PDF

Le zoom permet de grossir le texte et les images de la page

Aller à la dernière page du PDF

Retour à la première page du PDF

Zoom à 100 % de la taille de la page

Reculer d'une page dans le PDF

Cadrer la page dans la fenêtre

2. Que faut-il savoir au sujet des mines terrestres?

a. Qu'est-ce qu'une mine terrestre?

Les mines terrestres sont des armes qu'on place sur le sol ou qu'on enfouit sous le sol. Elles ont pour but de blesser ou tuer les gens ou de détruire les véhicules. Il y a deux grandes catégories de mines terrestres : les mines antipersonnel (mines AP) et les mines antichars (mines AC). Malgré ce qu'affirment les fabricants et les militaires, à savoir que les mines visent seulement à immobiliser les combattants, il reste qu'elles ne font pas de distinction entre un soldat et un civil. Une mine AP peut être mise à feu par la pression exercée par un pied ou par une personne qui déclenche un fil-piège, de sorte qu'elle vise explicitement les humains. Quant aux mines antichars, comme elles sont conçues pour détruire des véhicules militaires lourds, elles exigent une pression plus forte pour exploser. Des véhicules civils comme des autobus et des tracteurs peuvent aussi faire exploser ces mines. La grande majorité des victimes civiles ont été blessées ou tuées par des mines AP, mais les mines AC ont aussi fait des victimes civiles.

Une mine antipersonnel

✲ Pour obtenir des définitions précises et des détails supplémentaires sur les différents types de mines AP et AC, consultez le site Web de la **Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres** (CIMT) (*www.icbl.org/frames/problem.html*) (texte anglais seulement). Pour une information équivalente ou semblable en français, consultez le site Web **Passage** *(www.mines.gc.ca/french/faqs/index.html)* de l'Équipe d'action contre les mines du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

✲ À quoi ressemblent-elles? Voir les images et les explications fournies à la rubrique « Que sont-elles? » , sur le site Web de la **Croix-rouge canadienne** (CRC) *(www.redcross.ca/international/landmines/minesf.htm)*

✲ Vous trouverez d'autres images de mines terrestres sur le site Web **Passage** *(www.mines.gc.ca/french/gallery/index.html)* de l'Équipe d'action contre les mines du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) du Canada, à la rubrique « mines ». L'adresse est la suivante.

« Ces armes ne ressemblent à aucune autre. Ce sont des armes aveugles. Elles ne peuvent distinguer un soldat d'un civil, et elles font beaucoup trop de mal aux civils.

« Même des soldats, de bons soldats, ne veulent pas tuer de civils. La guerre est la guerre, et des innocents meurent; mais pas 50 ans après la fin de la guerre. »

— Susan Walker,
Handicap International

Exploration pour repérer des mines au Mozambique.

L'usage très répandu des mines a engendré une crise humanitaire à l'échelle mondiale. Les mines continuent de présenter un danger jusqu'à 50 ans après avoir été posées dans le sol, soit bien longtemps après la fin de la guerre qui a motivé leur utilisation. Les gens qui vaquent à leurs occupations quotidiennes risquent d'être tués ou mutilés. Les soins et les traitements dont les survivants ont besoin peuvent devenir un lourd fardeau pour les familles ou les localités; de nombreuses victimes doivent endurer des traumatismes plus ou moins permanents et sont stigmatisées par la société. Les gens qui soupçonnent que des mines sont enfouies dans les environs doivent souvent risquer la mort ou la mutilation, ainsi que la vie de leur bétail, pour subvenir à leurs besoins — pour puiser de l'eau, cultiver leurs terres ou faire paître leurs bestiaux.

Depuis 1975, les mines terrestres ont tué ou blessé plus d'un million de personnes. On estime qu'il y a à l'heure actuelle dans le monde 250 000 amputés qui ont été victimes de mines terrestres. Si on ajoute à cela les coûts socio-économiques énormes liés à la perte de terres minées, de bétail, de routes et d'autres infrastructures, on se rend compte que le nombre de victimes et l'ampleur des torts causés aux localités sont stupéfiants.

- La **CIMT** *(www.icbl.org/frames/problem.html)* présente une vue plus complète du problème (texte anglais seulement). Pour une information équivalente ou semblable en français, consultez le site Web de **Handicap International** *(www.handicap-international.org/presentation/himines/fleau.htm)*.

- **Action Mines Canada (AMC)** *(www.minesactioncanada.com)* (texte anglais seulement) présente sur son site Web une collection de photos qui illustrent bien les malheurs causés par les mines terrestres.

- Voir aussi le message sans équivoque de la **Croix-Rouge canadienne (CRC)** *(www.redcross.ca/international/landmines/minesf.htm)*. Dans leur travail quotidien sur le terrain, le personnel et les bénévoles de la Croix-Rouge sont les premiers témoins des ravages causés par les mines.

Projets

Questions/projets suggérés pour la section

« Qu'est-ce qu'une mine terrestre? »

1. À l'aide des liens fournis ici, faites une recherche sur les utilisations militaires prévues des mines AP et AC. Résumez chaque réponse en style télégraphique.

2. Faites une recherche sur les méthodes d'activation des différentes sortes de mines AP et AC. Résumez-les en style télégraphique.

3. Formez des petits groupes pour débattre des effets probables des mines sur la population civile dans les scénarios suivants :
   - Un champ de mines AP est situé près de l'école d'un village.
   - Forcés de battre en retraite, des soldats ont posé des mines AC sur la route qui relie un village isolé à d'autres villes des environs où les gens vont habituellement vendre leurs récoltes.
   - Des mines AP ont été posées dans un pâturage situé entre une petite localité et sa source d'approvisionnement en eau.

4. Après avoir visité certains des liens proposés, formez un petit groupe pour formuler les messages les plus pertinents dont vous vous serviriez pour sensibiliser d'autres personnes — vos amis, votre famille, vos voisins — aux dangers des mines terrestres. Comparez ensuite vos choix à ceux d'autres groupes et, en collaboration avec eux, entendez-vous sur une liste de priorités qui aura l'accord de tous.

Pour d'autres projets et possibilités d'action, voir
Conclusion: « Que pouvons-nous faire? »

b. Quelles sont les origines des mines antipersonnel?

C'est une « innovation » apportée aux mines antichars (mines AC) durant la Première Guerre mondiale qui a mené à l'usage répandu des mines antipersonnel (mines AP) pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les mines AC avaient pour but de détruire les chars de combat, mais comme les soldats d'infanterie pouvaient les voir facilement, ils les volaient et allaient les poser dans leurs propres champs de mines. Ces mines AC consistaient essentiellement en des obus d'artillerie qu'on enfouissait en laissant leurs fusées exposées. Plus tard, les Alliés et les forces de l'Axe ont mis au point des mines AP simples afin d'empêcher le vol réciproque de mines antichars. Les mines AP pouvaient exploser sous le poids exercé par la pression d'un pied. À la Deuxième Guerre mondiale a succédé la guerre froide, qui a contribué à favoriser le perfectionnement technique de ces armes et a encouragé leur usage. Les mines AP sont encore employées de nos jours : en Tchétchénie, par exemple, la Russie a déployé des mines AP « dispersables », larguées à partir d'avions, et des rapports indiquent que le gouvernement du Soudan recourt à des tactiques similaires dans le sud du pays, où la guerre civile fait rage.

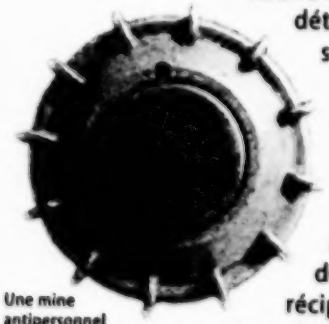

Une mine antipersonnel

✲ Vous voulez en savoir plus? Consultez la vaste documentation recueillie par la **Croix-Rouge canadienne** (CRC) *(www.redcross.ca/international/landmines/minesf.htm)* à la rubrique « Histoire » de son site Web.

Différents producteurs de mines à travers le monde ont montré que la fabrication de ces engins de mort n'exigeait pas forcément des installations scientifiques ou industrielles très complexes. Après la Deuxième Guerre mondiale, on a commencé à produire des mines AP dans de nombreux pays où les matériaux et les compétences nécessaires étaient disponibles et où les règlements en vigueur le permettaient. Les principaux pays producteurs au cours des 25 dernières années comprennent les États-Unis, l'Italie, l'ex-Union soviétique, la Suède, le Vietnam, l'Allemagne, l'Autriche[1], l'ex-Yougoslavie, la France, la Chine et le Royaume-Uni. Ce sont la Chine, l'Italie et l'ex-Union soviétique qui viennent en tête des pays producteurs lorsqu'on compte le nombre total de mines trouvées à travers le monde[2].

Toutes les 22 minutes, les mines antipersonnel font une nouvelle victime. Cela représente 65 personnes par jour, pendant les 365 jours de l'année.

Non seulement la fabrication de mines AP est-elle peu coûteuse, mais il est également facile de les distribuer et de les poser dans le sol. Cette tâche n'exige aucun entraînement poussé des soldats. On peut les faire poser par les troupes régulières ou bien les disperser du haut des airs, comme l'ont fait les États-Unis pendant la guerre du Vietnam et les Soviétiques lors de l'invasion de l'Afghanistan durant les années 70.

✲ Pour en savoir plus au sujet de la technologie et des coûts de production des mines terrestres, on peut consulter le site de l'ONU sur le déminage **UN Demining Database** *(www.un.org/Depts/Landmine/factsht.htm)*, à la rubrique « Technologies : Old and New » sous Fact Sheets (texte anglais seulement).

Un grand nombre de mines AP et AC ont été posées au cours de la guerre froide, alors que la rivalité entre les États-Unis et l'Union soviétique suscitait des interventions politiques et militaires dans

des pays étrangers. On a créé dans un bon nombre de ces pays de nouvelles forces armées, pro-gouvernementales ou rebelles, qui possédaient souvent des mines terrestres dans leur arsenal. La fin de la guerre froide n'a pas signifié pour autant la fin de l'utilisation des mines AP. Au contraire, les forces militaires qui avaient été formées ont continué de les déployer.

Dans d'autres régions, les champs de mines sont l'héritage du processus de décolonisation. L'effritement graduel des liens coloniaux après les deux guerres mondiales a donné naissance à de nouvelles nations, souvent fragiles. Il n'était pas rare que les frontières de ces nouveaux pays soient contestées, et c'est là une source de conflits qui, dans bien des cas, n'a pas encore disparu. Dans certains pays, des régimes corrompus ont succédé à l'administration coloniale.

La pauvreté et l'instabilité politique ont souvent occasionné des guerres civiles dans les pays en développement. Lorsque les mines terrestres sont utilisées dans des régions rurales pauvres, elles peuvent anéantir l'économie et empêcher le développement d'une infrastructure industrielle. Pour en savoir plus au sujet de l'impact des mines terrestres sur le développement économique, veuillez vous rendre à la Section 3.a. du Guide, « **Les mines terrestres et le développement** ».

En résumé, les mines terrestre sont peut-être une bonne affaire du point de vue militaire, mais à long terme, elles n'ont que des effets pernicieux.

Projets

Questions/projets suggérés pour la section

« Quelles sont les origines des mines antipersonnel? »

Pour ce groupe de questions/projets, il conviendrait sans doute de diviser la classe en petits groupes dont chacun se penchera sur un ou deux des sujets suivants.

1. À l'aide des renseignements contenus dans le site Web **UN Demining Database** *(www.un.org/Depts/Landmine/factsht.htm)* (texte anglais seulement), déterminez quels pays ont la plus forte concentration de mines terrestres. L'information que vous avez recueillie correspond-elle aux idées présentées dans la section, « **Quelles sont les origines des mines antipersonnel?** » Autrement dit, les rivalités de la guerre froide, la colonisation et la décolonisation ont-elles contribué à la prolifération des mines terrestres dans ces pays? Choisissez un de ces pays et faites une recherche dans le Web et ailleurs afin de déterminer les principaux facteurs qui contribuent à la prolifération des mines terrestres. Présentez vos résultats aux autres membres de la classe ou du groupe.

2. Quelles entreprises produisent des mines terrestres, et dans quels pays se trouvent-elles? Il n'est pas facile de recueillir ces renseignements, car les fabricants de mines ne tiennent pas à se faire connaître et il en coûte très cher aux gouvernements ou à d'autres organisations de mener des recherches sur cette question. On trouvera plus de détails au sujet des difficultés liées à la collecte de renseignements sur le site **UN Demining Database** *(www.un.org/Depts/Landmine/factsht.htm)*, à la rubrique « Manufacturing and Trade » sous Fact Sheets (texte anglais seulement). Toutefois, grâce à un effort de recherche concerté à l'échelle internationale, le résumé de **L'Observatoire des mines 1999** *(www.icbl.org/lm/1999/french/exec/interdiction.html#_Toc459693508)* présente une mise à jour précieuse sur la production internationale de mines antipersonnel. Faites une recherche sur ce site et faites une présentation de groupe sur la production de mines terrestres.

3. Il y avait un seul fabricant de mines terrestres au Canada, SNC-Lavalin. Cette société travaillait sous la direction du ministère de la Défense nationale. Aujourd'hui, la **Direction de la recherche et du développement** *(www.crad.dnd.ca)* est engagée dans la « lutte contre les mines » plutôt que dans leur production. Pourquoi la production a-t-elle cessé au Canada mais non pas aux États-Unis? Discutez de cette question en groupe, puis faites des recherches sur le genre de lutte contre les mines que le ministère de la Défense nationale a mis au point, après quoi vous ferez une présentation au groupe ou à la classe.

4. À partir de l'information que vous avez recueillie aux sites Web énumérés aux questions 1 à 3, surtout celui de **L'Observatoire des mines 1999** *(www.icbl.org/lm/1999/french/exec)*, divisez votre groupe ou votre classe en deux, une moitié jouant le rôle de cadres d'une entreprise qui fabrique des mines, et l'autre moitié jouant le rôle d'une organisation opposée à la production de mines AP. Chaque sous-groupe doit ensuite trouver des arguments pour démontrer pourquoi la production de mines terrestres est ou n'est pas une activité commerciale légitime, et doit jouer le rôle qu'elle s'est assigné devant le groupe ou la classe.

Pour d'autres projets et possibilités d'action, voir **Conclusion : « Que pouvons-nous faire? »**

c. Le mouvement international en faveur de l'interdiction des mines terrestres

Le personnel et les bénévoles des organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent auprès des habitants des zones minées ont été les premiers à attirer l'attention de la communauté mondiale sur ce terrible problème. La poursuite de projets de développement, notamment des projets d'agriculture et d'approvisionnement en eau, s'avérait impossible dans les secteurs minés. Mais il y avait aussi la réalité, encore plus horrible, des pertes de vies et des mutilations dont étaient témoins quotidiennement les représentants d'organisations comme les filiales locales du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). En octobre 1992, les représentants de six organisations se sont réunis pour former ce qui allait devenir le noyau d'un mouvement international. À partir des bureaux de l'organisation Human Rights Watch, elles ont lancé un appel commun en faveur de l'interdiction des mines (« Joint Call to Ban Anti-Personnel Landmines »), qui a marqué le lancement de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres (CIMT).

✲ Vous trouverez plus de détails au sujet de ces six organisations à leurs sites Internet. Ce sont :
Vietnam Veterans of America Foundation
(www.vvaf.org) (site anglais seulement),
Handicap International
(www.handicap-international.org/),
Human Rights Watch
(www.hrw.org/french),
Mines Advisory Group
(www.oneworld.org/mag/) (site anglais seulement),
Physicians for Human Rights
(www.phrusa.org/) (site anglais seulement), et
Medico International
(www.medico-international.de).

En février 1993, Handicap International, un organisme établi en France, a demandé au président François Mitterrand de convoquer une conférence internationale chargée d'examiner le traité international qui régissait l'emploi des mines terrestres — en l'occurrence, une section d'un traité sur les contrôle des armes appelée *Protocole II de la Convention de 1980 sur certaines armes classiques (CCAC)*.

✲ Vous trouverez la CCAC sur le Web, dans le site de la **UN Demining Database**, *(www.un.org/Depts/Landmine/factsht.htm)* (texte anglais seulement) à la rubrique « Treaties, Conventions and Documents ».

Les mines terrestres sont réglementées en vertu du droit international humanitaire dans le cadre de traités ou du droit coutumier. Aux termes du droit coutumier existant, il est illégal d'utiliser des armes « susceptibles de causer des maux superflus ». Cela signifie que les parties à un conflit n'ont pas le droit d'utiliser des armes qui ont sur le corps une action plus violente que celle qui serait nécessaire pour empêcher un soldat de combattre. La seconde interdiction vise les armes qui, de par leur nature, frappent sans discrimination, c'est-à-dire les armes qui ne peuvent pas faire de distinction entre soldats et civils. Enfin, le droit coutumier parle du principe de proportionnalité, c'est-à-dire de la nécessité de trouver un équilibre entre les besoins militaires et les conséquences pour la population civile.

La CCAC supposait implicitement que la nécessité militaire des mines terrestres avait préséance sur leurs coûts humains. Suivant cette conception traditionnelle, l'emploi des mines était justifié par des considérations militaires et on pouvait le contrôler dans le

cadre de traités sur le contrôle des armes. La CIMT et le CICR contestaient toutefois cette notion. Le CICR a d'abord démontré dans des rapports d'experts qu'on n'avait pas fait une utilisation « responsable » des mines au cours des deux dernières décennies. Au contraire, on avait souvent recouru aux mines pour terroriser les civils pendant des guerres civiles et, peu importe l'endroit où elles étaient posées, elles ne faisaient aucune distinction entre soldats et civils. Ensuite, l'argument militaire, selon lequel les coûts des mines terrestres sont proportionnels aux besoins, n'était pas convaincant. Selon la CIMT et le CICR, c'est plutôt le contraire qui était vrai : des rapports préparés par des experts militaires à la retraite avaient révélé que l'utilité des mines terrestres était plutôt limitée. Les avantages militaires qu'elles pouvaient apporter ne sauraient compenser les coûts énormes qu'elles entraînent à court et à long terme pour les populations civiles. L'utilité militaire était tout à fait disproportionnée par rapport aux coûts humanitaires.

☼ On trouvera un examen détaillé de l'utilité militaire des mines par rapport aux coûts humanitaires au site du **Comité international de la Croix-Rouge** *(www.icrc.org/icrcfre.nsf/6dc683e716df6159412562c900328ef8/1a28fb3d725e0e0e4125631b00482490?OpenDocument).*

Pressé par Handicap International, le président Mitterrand décida de réclamer un examen de la CCAC, mais la conférence ne devait commencer qu'à l'automne 1995. Un tel délai n'était pas inhabituel dans le monde de la diplomatie internationale.

La CIMT, elle, n'a pas attendu. En mai 1993, elle avait pris de l'expansion et regroupait désormais 40 organisations, et elle avait élu un comité directeur dont la coordonnatrice était Jody Williams, de la Vietnam Veterans of America Foundation. C'était là la première conférence internationale de la CIMT. Un an plus tard, cette dernière comptait 75 organisations, et elle a continué de grandir depuis lors. L'ONU a constamment soutenu les efforts de la CIMT.

☼ Voir des détails supplémentaires sur le mouvement en faveur de l'interdiction des mines au site Web **Passage** *(www.mines.gc.ca/french/banning/index.html)* de l'Équipe d'action contre les mines du *Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)* du Canada.

En février 1994, rompant avec son approche traditionnelle, le CICR, établi à Genève, a lancé sa propre campagne publique pour l'interdiction des mines terrestres. Avec l'aide d'experts juridiques, médicaux et militaires, il a préparé plusieurs documents portant sur les aspects socio-économiques et juridiques de l'utilisation des mines. Le CICR a ainsi attiré l'attention sur le régime juridique international qui s'applique aux mines et montré à quel point ce régime était déficient.

À l'automne de 1995, lorsque la communauté diplomatique traditionnelle s'est réunie à Vienne pour entamer son examen de la CCAC, la CIMT comptait 350 organisations venant de 23 pays. Aucune de ces ONG n'était autorisée à participer aux rencontres officielles, mais à l'extérieur des salles de réunion, de nombreuses entrevues avec les médias et activités de promotion ont eu lieu.

Malgré les pressions qui s'exerçaient de toute part, les rencontres sur la CCAC n'ont enregistré que peu de progrès. Les délibérations se sont poursuivies pendant plusieurs mois pour prendre fin en mai 1996, donnant peu de résultats tangibles. Certains grands pays influents — notamment les États-Unis, la Chine, la Russie et l'Inde — s'opposaient à tout changement qui pourrait entraver la

production et l'exportation des mines terrestres. Mais d'autres pays étaient désormais convaincus de la justesse des arguments de la CIMT et du CICR : on ne saurait invoquer des considérations militaires pour justifier le recours aux mines terrestres, et il fallait les abolir totalement pour des raisons humanitaires. Plutôt que de laisser les choses dans leur état actuel, ces pays ont décidé de se mettre sérieusement à la tâche et de collaborer avec les ONG afin de faire avancer le dossier. La Canada a joué un rôle de premier plan au sein de ce groupe.

Projets

Questions/projets suggérés pour la section

« Le mouvement international en faveur de l'interdiction des mines »

1. Choisissez deux ou trois des six organismes fondateurs de la CIMT et visitez leurs sites Web. Les liens avec ces ONG sont inclus dans cette section. Notez les renseignements suivants :
   - emplacement de leur siège social;
   - leur mission;
   - les régions auxquelles ils s'intéressent;
   - leurs activités.

   Vietnam Veterans of America Foundation
   (www.vvaf.org) (site anglais seulement),
   Handicap International
   (www.handicap-international.org/),
   Human Rights Watch
   (www.hrw.org/french),
   Mines Advisory Group
   (www.oneworld.org/mag/) (site anglais seulement),
   Physicians for Human Rights
   (www.phrusa.org/) (site anglais seulement), et
   Medico International
   (www.medico-international.de).

2. En petits groupes, discutez des liens qui existent entre la question des mines et le travail de chacune des ONG sur lesquelles vous avez fait des recherches. Énumérez les raisons qui ont pu les amener à croire qu'il était devenu nécessaire de passer à l'action.

3. Penchez-vous sur les raisons qui ont pu les amener à entreprendre une action commune. Indiquez spécifiquement :
   - les avantages d'une action commune dans ce dossier;
   - les obstacles qui ont pu gêner cette action commune.

Pour d'autres projets et possibilités d'action, voir
Conclusion: « Que pouvons-nous faire? »

d. Le Canada et le Processus d'Ottawa

À mi-chemin des rencontres tenues en 1995 et 1996 pour passer en revue la Convention sur certaines armes classiques (CCAC), le Canada a annoncé le 17 janvier 1996 un moratoire immédiat sur ses activités de production, d'utilisation, d'entreposage et de transfert de mines terrestres. Cette annonce faisait suite à des décisions similaires prises antérieurement par d'autres pays — la Belgique, la Norvège et l'Autriche. Ces quatre pays, auxquels se joignirent quatre autres — le Danemark, l'Irlande, le Mexique et la Suisse — ont rencontré la CIMT et le CICR dans le but d'entamer des discussions sérieuses sur une collaboration en vue d'atteindre un objectif commun : l'interdiction des mines terrestres à l'échelle mondiale.

MINES ACTION CANADA

ACTION MINES CANADA

Le gouvernement du Canada n'avait pas toujours été en faveur de l'interdiction des mines. Il était s'était rallié à cette position après avoir étudié les arguments présentés par Action Mines Canada (AMC), organisme dont les origines remontent au début de 193, alors que la CIMT faisait circuler ses documents.

✲ Le site Web d'**Action Mines Canada** *(www.minesactioncanada.com/map.cfm)* (site anglais seulement) renferme plus de renseignements sur les ONG canadiennes qui font partie de sa coalition.

En avril 1996, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a changé de cap et a invité un représentant d'AMC à se joindre à la délégation qui allait prendre part à l'examen de la CCAC. Comme l'échec de ces pourparlers était devenu évident, le dernier jour de la conférence le Canada a décidé d'inviter les États,

les ONG et les organisations internationales à se rencontrer à Ottawa en octobre 1996 pour élaborer une stratégie en vue d'interdire les mines à l'échelle mondiale. C'était le début du « Processus d'Ottawa ».

✲ Renseignez-vous sur le Processus d'Ottawa dans **Passage**, *(www.mines.gc.ca/french/banning/banning#two)* le site Web de l'Équipe d'action contre les mines du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

À la fin de la rencontre d'octobre 1996 (qu'on avait intitulée « Vers l'interdiction complète des mines antipersonnel »), le ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lloyd Axworthy, a lancé un audacieux défi en invitant la communauté internationale à revenir à Ottawa à peine 14 mois plus tard pour signer un traité sur l'interdiction des mines terrestres. Dès ce moment, les gouvernements et les

ONG ont fait des efforts intensifs pour tenir ce pari. La conférence d'Ottawa et le Forum d'action contre les mines ont eu lieu, comme prévu, du 2 au 4 décembre 1997, et ont été couronnés par la signature d'un traité d'interdiction totale des mines AP par 122 pays.

La détermination et les efforts des ONG en vue de faire interdire les mines terrestres étaient maintenant reconnus partout dans le monde. En octobre 1997, la CIMT et sa coordonnatrice, Jody Williams, ont reçu le Prix Nobel de la paix pour 1997.

Projets

« Au début, nous étions opposés à la position des membres du gouvernement, et avancions des informations pour les aider à reformuler leur politique. Puis, avec le temps, nous avons davantage collaboré avec eux.

« Nous avons mis sur pied une campagne d'intervention. Nous avons lancé une campagne d'écriture de lettres adressées au gouvernement américain, car nous souhaitions nettoyer tout ce gâchis — les mines trouvées étaient américaines. »

— Valerie Warmington
Action Mines Canada

Questions/projets suggérés pour la section

« Le Canada et le Processus d'Ottawa »

1. **Cette section résume les efforts communs déployés par le gouvernement du Canada et par les organisations non gouvernementales en faveur du traité d'interdiction des mines terrestres. Quels avantages ont-ils tirés de cette collaboration? Quelles difficultés cette collaboration pourrait-elle susciter pour chacun de ces deux intervenants?**

2. **Indiquez les raisons pour lesquelles les Canadiens pourraient vouloir oeuvrer en faveur de l'interdiction des mines, même s'ils ne sont pas exposés directement à ce problème. Pensez-vous que le Canada est bien placé pour exercer des pressions afin que soit conclu un accord international comme celui sur l'interdiction des mines terrestres? Expliquez votre réponse.**

Pour d'autres projets ou possibilités d'action, voir
Conclusion : « Que pouvons-nous faire? »

« Nous avons donc décidé de prendre un risque, de lancer un défi dont le procédé bousculait la plupart des conventions normales, mais nous avons réussi, et je crois que cela démontre que l'on peut réussir à opérer des changements à l'échelle internationale en sortant, de temps en temps, des sentiers battus. »

— Lloyd Axworthy,
Ministre des Affaires
étrangères du Canada

e. Le traité d'interdiction des mines terrestres et l'avenir

Du 2 au 4 décembre 1997, des délégués de 150 gouvernements, auxquels se sont ajoutés des représentants de centaines d'ONG et d'organismes internationaux, ont assisté à Ottawa à la Conférence de signature du traité et au Forum d'action contre les mines. Au total, 122 pays ont signé la *Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction*.

La Convention énonce des règles fermes et claires qui ne comportent aucune exception ni échappatoire. Tous les États signataires s'engagent à :

- interdire l'emploi, le stockage, la production et le transfert des mines antipersonnel;
- détruire les stocks existants dans les quatre ans suivant l'entrée en vigueur de la Convention;
- déblayer les champs de mines dans un délai de 10 ans, à moins qu'ils ne puissent justifier un prolongement;
- coopérer à un régime de surveillance;
- participer aux efforts de déminage et de sensibilisation aux mines, et participer aux soins destinés aux victimes des mines ainsi qu'à leur réadaptation et à leur réintégration économique et sociale.

Le Canada a été le premier pays à ratifier la nouvelle convention, ayant déposé son instrument de ratification auprès du Secrétaire général des Nations Unies le jour où elle a été ouverte à la signature. Le Canada avait détruit ses propres stocks de mines un mois avant la Conférence, ne gardant que les quantités nécessaires aux projets de sensibilisation aux mines et de formation sur le déminage.

- On trouvera des données sur le nombre de pays qui ont signé la Convention et de ceux qui l'ont ratifiée au site **Passage**, *(www.mines.gc.ca)* le site Web de l'Équipe d'action contre les mines du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Le 1er mars 1999, la Convention sur l'interdiction des mines est devenue d'application obligatoire en vertu du droit international, pour les 45 premiers pays qui l'ont ratifiée. Malgré tout le succès remporté par le Processus d'Ottawa et la réalisation de la Convention, il reste encore beaucoup à faire. Le mouvement pour l'élimination des mines s'occupe désormais des questions suivantes :

- continuer de faire pression sur les pays qui n'ont pas encore signé la Convention pour qu'ils se joignent au mouvement en faveur de l'interdiction des mines;
- convaincre les armées non gouvernementales de se conformer au traité;
- animer un programme de sensibilisation aux mines;
- déminer les régions touchées;
- encourager la mise au point de technologies de déminage;
- établir des programmes à long terme d'aide et de réadaptation en faveur des victimes;
- assurer un financement stable pour la réalisation de tous ces objectifs.

Pour en savoir davantage au sujet de la sensibilisation aux mines, de l'enlèvement des mines, des technologies de déminage, de l'aide et de la réadaptation en faveur des victimes, voir la section « **Les mines et leur impact sur les jeunes** ».

Projets

Questions/projets suggérés pour la section

« Le traité d'interdiction des mines terrestres et l'avenir »

1. Servez-vous des liens avec le site **Passage** (MAECI), *(www.mines.gc.ca)* pour déterminez le nombre de pays qui ont signé la Convention et le nombre de ceux qui l'ont ratifiée.

2. Quels pays qui n'ont pas encore signé la Convention? En petits groupes, choisissez un de ces pays et, à l'aide de recherches sur le Web ou d'autres ressources, cherchez à comprendre les raison de cette résistance à signer la Convention et présentez vos résultats à la classe.

3. Quelle somme le gouvernement canadien a-t-il consacrée au Fonds d'action contre les mines du Canada en décembre 1997?

4. Quels sont les quatre ministères qui administrent le Fonds d'action contre les mines du Canada?

Pour d'autres projets et possibilités d'action, voir **Conclusion : « Que pouvons-nous faire? »**

« À vrai dire, la signature du traité n'est qu'un commencement. Beaucoup de travaux sont en cours, et des réunions se tiennent en ce moment-même pour déterminer l'orientation de la campagne internationale à partir de maintenant.

« Tant qu'il restera des mines, les travaux se poursuivront. Les travaux de déminage et d'aide aux victimes seront considérables. Le chemin sera long, mais nous avons pris un bon départ. »

— Michael Hands,
Norwegian Peoples' Aid

3. Quels sont les effets des mines terrestres?

a. Les mines terrestres et le développement

Où et pourquoi les mines nuisent-elles au développement?

Les mines posent un obstacle insurmontable au développement. Non seulement elles mutilent ou tuent les personnes et déciment les familles, mais leur présence aux alentours des villages, le long des routes, dans les terres agricoles et près des points d'approvisionnement en eau rend impossible toute utilisation productive des terres, de l'eau et des infrastructures aux fins du développement. En fait, c'est dans le cadre de projets de développement entrepris dans des régions minées que les travailleurs sur le terrain ont été amenés à sonner l'alarme sur cette question dès la fin des années 80.

Les pays où se trouve le plus grand nombre de mines sont aussi parmi les moins développés au monde. Selon le *Comité international de la Croix-rouge*, ces pays comprennent notamment l'Afghanistan, l'Angola, la Bosnie-Herzégovine, le Cambodge, la Croatie, l'Iraq, le Mozambique, la Somalie, le Soudan et le Viet Nam.

- ✲ Quelle est l'ampleur du problème à l'échelle mondiale? Le site **The Norwegian Peoples Aid Organization** *(www.npaid.no/mines)* (site anglais seulement) classe les pays minés suivant le degré de contamination (site anglais seulement). Pour une information équivalente ou semblable en français, consultez **Passage**, *(www.mines.gc.ca/french/banning/index.html)* le site Web de l'Équipe d'action contre les mines du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international sur la rubrique "Les mines antipersonnel!"

- ✲ Pour de plus ample renseignements, consultez le site du **Comité international de la Croix-Rouge** *(www.icrc.org/icrcfre.nsf/6dc683e716df6159412562c900328ef8/56ddeadf8db4d6fd41256483003024b4?OpenDocument)*

- ✲ Visitez aussi le site **UN Demining Database**, *(www.un.org/Depts/Landmine)* "Country Overview section" (texte anglais seulement).

Certaines régions sont plus touchées que d'autres. Par exemple, l'Afrique australe est la région la plus minée au monde. Cette situation découle en partie des opérations du régime ségrégationniste d'Afrique du Sud, qui tentait en vain d'écraser la résistance et la rébellion de l'ANC (Congrès national africain). La rivalité entre les grandes puissances et leurs interventions en Afrique ont également contribué à cette situation. Plus de 250 000 personnes ont été tuées ou mutilées par des mines terrestres en Afrique australe depuis 1961[3]. Sur les quelque 60 à 100 millions de mines AP qui ont été posées de par le monde, il y en aurait de neuf à 15 millions, soit plus de 25 %, en Angola seulement. Il y en a de 250 000 à 500 000 autres au Mozambique.

Voici un récit au sujet des mines terrestres au Mozambique :

> Dans la province de Maputo au Mozambique, le village de Mapulenge, qui avait été le centre d'une commune de 10 000 personnes, a été déserté pendant quatre ans parce que les habitants avaient entendu dire que les lieux étaient complètement minés. En 1994, une opération de déminage

qui a duré trois mois n'a permis de découvrir que quatre mines dans le village. Ces quatre mines, ainsi que la rumeur, avaient suffi à dépeupler le secteur pendant quatre ans. À cause de quatre mines terrestres, qui n'avaient coûté que 40 $US, les gens ont eu peur pendant des années et il a fallu dépenser des milliers de dollars avant qu'ils se sentent de nouveau en sécurité et puissent rentrer chez eux. Encore au Mozambique, les Nations Unies ont attribué un contrat pour le déminage de 2 010 kilomètres de routes en 1994. Un grand nombre de ces routes étaient fermées depuis des années. Or, le déminage n'a permis de retrouver que 28 mines, ainsi toutefois que d'autres engins explosifs non éclatés. Les rumeurs que les soldats et les guérilleros avaient fait courir, à l'effet qu'ils avaient posé des mines alors qu'il n'en était rien, ont joué un rôle tout aussi dévastateur pendant les conflits qui ont touché l'Afrique australe depuis 30 ans. Il suffisait de faire circuler une simple rumeur voulant qu'un secteur ait été miné pour rendre impossible la production agricole pendant des années et, dans certains cas, pour empêcher des gens de se rendre à un cimetière pour rendre hommage à leurs ancêtres. Même si aucune mine ne se trouve dans les zones en question, il faudra tout de même qu'une équipe professionnelle de déminage se rende sur place afin que les gens de la localité puissent revenir dans leurs terres et les exploiter en toute confiance[4].

« Je crois aussi que nous avions affaire à des gouvernements chaleureux, à des gens qui voulaient prendre des risques, qui voulaient aller à la recherche d'autres personnes, puis d'autres et d'autres encore, et dire — Attention, les ONG nous parlent. Écoutons-les. »

— Mereso Agino,
Coalition kenyane d'ONG
contre les mines
antipersonnel

Projets

Questions/projets suggérés pour la section

« Où et pourquoi les mines nuisent-elles au développement? »

Pour ce groupe de questions/projets, il conviendra sans doute de diviser la classe en petits groupes dont chacun étudiera un ou plusieurs pays. Commencez par les liens Web indiqués pour procéder aux recherches et aux projets proposés

1. **Quels facteurs ont mené à la mise en place de mines dans le pays ou la région que vous avez étudié(e)?**

2. **Quel genre d'économie possède le pays : plutôt agricole et rurale, plutôt industrialisée et urbanisée, ou un mélange des deux?**

3. **Avez-vous trouvé des données qui vous aident à déterminer à quel endroit dans le pays les mines terrestres ont tendance à se trouver?**

4. **Pour les trois questions 1 à 3, comparez vos résultats au sujet du pays que vous avez étudié avec celles des autres groupes sur les autres pays, et mettez-les en contraste.**

Pour d'autres projets et possibilités d'action, voir
Conclusion : « Que pouvons-nous faire? »

Comment les mines nuisent-elles au développement?

L'impact négatif global des mines sur le développement socio-économique est considérable. Elles ont des effets non seulement sur l'individu, la famille et le milieu communautaire, mais aussi sur l'économie, par exemple lorsque des citoyens sont obligés d'éviter des zones qu'ils croient minées. Mais quelles sont les conséquences réelles lorsqu'on examine cette question sous l'angle du développement économique?

Les effets sur la santé et le bien-être au niveau local .
Lorsqu'une personne est blessée ou tuée par une mine, sa famille et son village souffrent également. Les victimes des mines peuvent être envoyées dans des établissements sanitaires très éloignés, pour autant qu'elles aient la possibilité de recevoir un traitement approprié. Lorsqu'elles sont en mesure de rentrer chez elles, elles ne sont pas toujours capables de réintégrer leur milieu social, où elles sont parfois perçues comme un fardeau. Sans les aides et les ressources qui leur permettraient de contribuer au mieux-être du village, il leur est parfois difficile de se faire accepter. Dans les pays en développement où l'agriculture tient une grande place, la main-d'oeuvre est très importante. Un grand nombre de personnes, outre les victimes et leur famille, sont touchées psychologiquement. La collecte des éléments nécessaires à la vie (le bois et l'eau, par exemple) devient une activité dangereuse, surtout pour les femmes et les enfants, à qui incombent souvent ces tâches. Cela se traduit par une perte de main-d'oeuvre et de productivité à la fois pour le village et pour le pays.

Les effets sur le système de santé.
Pour les pays en développement, la mise en place de programmes de santé de base pose un problème au départ : pour les plus pauvres d'entre eux, la mise en place de procédures sanitaires sûres, le développement de l'hygiène publique, les programmes de vaccination de base, les soins hospitaliers minimaux et les programmes de lutte contre les maladies courantes dans la région sont un luxe qu'ils n'ont pas encore les moyens de se permettre. Le traitement des victimes des mines AP et de leur famille, qui peut durer plusieurs années, suppose une réaffectation des ressources du secteur de la santé, déjà très démuni. La production de prothèses pour les victimes des mines, et leur remplacement périodique, surtout pour les enfants en croissance, représente un fardeau de plus pour le système.

Les effets sur l'agriculture.
Un grand nombre d'hectares de terre productive ont été envahis par les mines et ont dû être abandonnés, en particulier dans les régions frontalières. Les gens peuvent décider de déménager dans des régions moins productives mais plus sûres, où ils risquent de souffrir de malnutrition ou de famine. Ou bien ils peuvent décider de rester sur la terre, où les mines font des victimes, provoquant une diminution de la main-d'oeuvre et suscitant des réticences quant à l'utilisation de la terre, ce qui peut entraîner des rendements inférieurs, voire la malnutrition et la famine. On ne peut mettre en place des programmes de développement agricole dans les régions infestées de mines tant que le déminage n'a pas été fait. Les

« Personne ne sait combien de mines il y a en Afghanistan ou dans le monde. Cela se chiffre par dizaines ou centaines de millions, mais je ne crois pas que quelqu'un le sache vraiment. Ce n'est pas, non plus, l'essentiel. Qu'il y ait, par exemple, une mine ou cent dans cette salle, le résultat sera le même : on ne pourra plus y venir.

« C'est donc la région susceptible de contenir des mines ou menacée d'être minée que la population locale — fermiers, villageois, enfants — ne pourra plus utiliser.

— Sayed Aqa,
Agence de planification du déminage, Afghanistan

pasteurs, les gens qui vivent de leurs animaux plutôt que des champs, sont également touchés, car ils ne peuvent amener leurs troupeaux où ils veulent, et le bétail peut se voit exclu des pâturages les plus productifs.

Les effets sur les transports et les communications.
On évite les routes et ponts qu'on soupçonne d'avoir été minés, ce qui gène l'acheminement des produits de base, y compris des matériaux et équipements qui servent à la production ainsi que des biens de consommation. Il en résulte des pénuries locales et une hausse des prix, et la production de l'économie s'en ressent.

- Pour une analyse plus détaillée des coûts attribuables aux mines pour les systèmes de santé, l'agriculture et les transports, voir le site **UN Demining Database** *(www.un.org/Depts/Landmine/)*, en particulier la rubrique « Effects on Society » sous Basic Fact Sheets (texte anglais seulement).

- Les coûts économiques sont également examinés au site **Warchild** *(www.warchild.org/projects/mines/econom.html)* (site anglais seulement).

Les effets sur l'éducation.
On découragera les enfants d'aller à l'école si on croit qu'ils devraient traverser des zones minées pour s'y rendre. Souvent, les enfants victimes des mines sont incapables d'aller à l'école à pied. Dans les pays où les enfants n'ont pas d'autres moyens de se rendre à l'école que de marcher, il s'agit d'une condamnation à perpétuité, car ils sont privés des moyens qui leur permettraient de devenir productifs dans leur vie d'adultes. Le récit qui suit illustre ce problème.

> En Namibie, le 22 décembre 1995, un garçon de 12 ans, Absalom Luuwa, a perdu la jambe gauche lorsqu'il a mis le pied sur une mine antipersonnel R2m2 dans une terrain situé près de Ruacana où les Sud-Africains avaient posé des mines avant l'indépendance de la Namibie en 1990. La famille d'Absolom était atterrée. Désormais incapable d'aller à pied à l'école, Absalom a été envoyé dans un pensionnat situé à 80 milles [environ 128 km] de chez lui. Sa famille n'a pas les moyens de le faire soigner. Tout le village est effrayé par la menace des mines et on a déplacé l'école locale plusieurs milles plus loin, ce qui fait perdre aux enfants encore plus d'heures d'étude[5].

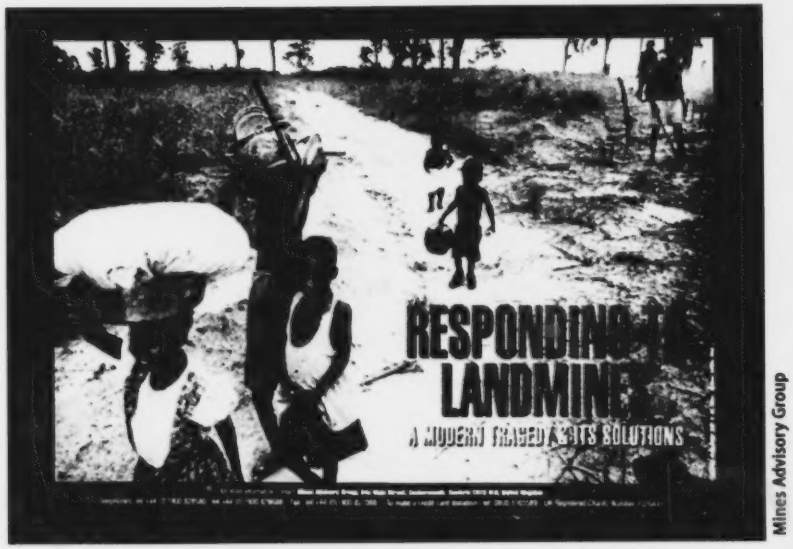

Mines Advisory Group

Les effets sur d'autres régions du pays ou sur d'autres pays.
Les mines forcent les habitants des villages à devenir des réfugiés dans leur propre pays ou même à s'exiler, ce qui impose un fardeau aux autorités gouvernementales à l'extérieur des villages touchés et accroît les pressions qui s'exercent sur les ressources locales, notamment la nourriture et l'eau. Les gens peuvent avoir peur de

retourner chez eux même s'ils ne trouvent pas toujours une activité ou un emploi productif dans la région où ils ont trouvé asile.

Les effets sur l'environnement.

Le problème de la contamination du sol et de l'eau par les mines s'aggrave. Les phénomènes climatiques, telles les inondations et la désertification, provoquent le déplacement et la relocalisation des mines, ce qui crée l'incertitude chez les habitants établis à proximité et les force à l'immobilité. La faune et le bétail sont également touchés, de même que l'écologie de vastes étendues de terrain. Des ressources déjà peu abondantes doivent être détournées vers le déminage. Voici une autre citation tirée de l'ouvrage d'Alex Vines, qui décrit les répercussions que les mines ont eues sur l'environnement du Zimbabwe :

> *Les mines dont a hérité l'Afrique australe ont des conséquences graves sur l'environnement. Au Zimbabwe, les champs de mines près des frontières sont devenus un paradis pour la mouche tsé-tsé. Les effets se font également sentir sur la faune. Les réserves fauniques nationales de Hwange et Gonarezhou ont signalé un grand nombre d'incidents impliquant la faune, et il est arrivé à plusieurs reprises que des buffles blessés par des mines attaquent des gens vivant à proximité des réserves. À cause de l'absence de clôtures, des animaux-gibiers ont fait sauter un nombre considérable de mines dans les régions éloignées. Plusieurs centaines d'éléphants ont été tués par des mines vers la fin de la guerre de Rhodésie. Un éléphant se retrouve dans le champ de mines, déclenche une explosion et, une fois blessé, avance en chancelant sur d'autres mines, causant d'autres explosions. Une fois mort, il attire des animaux nécrophages qui, en tentant de se nourrir de son cadavre, causent d'autres incidents liés aux mines*[6].

Campagne Suisse contre les mines antipersonnel

Projets

Questions/projets suggérés pour la section

« Comment les mines nuisent-elles au développement? »

En vous concentrant sur un pays et en travaillant seul ou au sein d'un petit groupe, cherchez les réponses aux questions suivantes sur le Web. Commencez par les liens énumérés dans la section « Comment les mines nuisent-elles au développement ». Comparez vos résultats avec ceux des autres en faisant des comptes rendus individuels ou en groupe.

1. **Quel semble être l'impact socio-économique le plus grave des mines dans le pays ou la région à l'étude? Quels groupes de la société sont tout particulièrement touchés?**

2. **Dans le pays ou la région que vous étudiez, est-il possible de se faire une idée de l'aptitude du système de santé à s'occuper des victimes des mines? Quels genres d'installations sont disponibles? Est-il possible de déterminer dans quelle mesure le système de santé est affecté par la nécessité de s'occuper des problèmes associés aux mines?**

3. **En vous basant sur tout ce que vous avez lu au sujet de la région ou du pays que vous étudiez, rédigez un récit imaginaire au sujet d'une personne qui vivrait dans ce pays et des problèmes auxquels elle ferait face pour aller à l'école et recevoir une formation. N'oubliez pas de parler des problèmes que pourraient rencontrer le gouvernemental dans ses efforts en vue de s'occuper des écoliers qui ont survécu à l'explosion d'une mine.**

4. **Essayez de déterminer les effets des mines sur le bétail et la faune dans le pays ou la région à l'étude.**

Pour d'autres projets et possibilités d'action, voir **Conclusion : « Que pouvons-nous faire? »**

Collaboration avec les pays en développement pour résoudre le problème des mines

Les pays en développement disposent de maigres ressources pour résoudre les problèmes causés par les mines. Par conséquent, ils ont choisi de collaborer avec un certain nombre d'organisations et de pays donateurs qui leur fournissent l'aide nécessaire.

Le rôle des organisations non gouvernementales

Les organisations non gouvernementales (ONG) ont joué un rôle essentiel dans la réussite du processus qui a mené à la signature de la Convention sur l'interdiction des mines terrestres, et elles ont encore un rôle à jouer pour rallier un nombre crossant d'appuis à travers le monde en vue de la signature et de la ratification universelles du traité.

Mais c'est au cours des travaux préparatoires qu'un grand nombre de membres des ONG ont été sensibilisés pour la première fois à la crise des mines et à leur impact négatif sur le développement. Par exemple, Jody Williams et Stephen Goose écrivent dans « The International Campaign to Ban Mines » :

> *Un ancien sergent de l'armée britannique s'était rendu en Afghanistan à la fin des années 80, déterminé à mettre en branle des programmes de développement agricole. Une fois sur les lieux, il a constaté que la quantité de mines enfouies dans le sol était telle qu'on ne pourrait entreprendre des programmes viables que lorsqu'on aurait enlevé les mines. Il a aidé à mettre en place un des premiers programmes de déminage humanitaire à être entrepris par une ONG — une organisation qui allait plus tard aider à créer la CIMT[1].*

Maintenant que la Convention sur l'interdiction des mines fait partie du droit international, les besoins ont-ils diminué? On en est encore loin. Il reste toujours un nombre incalculable de mines dissimulées dans le sol, des survivants dont il faut prendre soin et assurer la réinsertion sociale, et une foule de pays qui ont besoin d'aide pour respecter les engagements qu'ils ont pris en signant ou ratifiant la Convention. Bien des pays ne l'ont pas encore signée, et il y a encore beaucoup de forces armées qui se considèrent exemptes de la loi.

« C'était la première fois, à ma connaissance, que des ONG prenaient place à la table de négociations, ce qui était un facteur remarquable. Cela, bien sûr, n'a pu être réalisé que parce que la CIMT est une coalition d'ONG exceptionnellement bien structurée. »

— Thomas Hajnoczi, ministre des Affaires étrangères d'Autriche

✲ Les solutions aux problèmes que posent les mines actuelles et nouvelles dans les pays en développement sont claires, d'après le **Canadian International Demining Centre** *(eagle.uccb.ns.ca/demine/solution.html)* (site anglais seulement).

On peut obtenir de l'aide pour l'application du traité, le soin des victimes, le déminage et la sensibilisation au problème des mines antipersonnel. Rappelons-nous que l'Europe était infestée de mines après la Deuxième Guerre mondiale et qu'il n'a fallu que quelques années pour la débarrasser de ces engins, malgré que la technologie n'était pas aussi avancée qu'aujourd'hui. La différence entre la situation d'alors et celle d'aujourd'hui tient au fait qu'il était plus facile à ce moment-là de mobiliser les ressources financières des pays affectés et de leurs alliés. Nous devons faire la même chose aujourd'hui, mais cette fois il s'agit de venir en aide à des pays beaucoup moins favorisés.

Quels projets les ONG canadiennes ont-elles entrepris?

- Les membres de la coalition Action Mines Canada se sont engagés à lutter contre les mines à plusieurs niveaux. On en trouvera la liste au site d'**AMC** *(www.minesactioncanada.com/map.cfm)* (site anglais seulement).

- On trouvera une liste des projets antimines appuyés par la **Croix-Rouge canadienne** au site *(www.redcross.ca/french/news/lmines.htm)*. Vous y trouverez également des conseils sur la façon d'aider cette organisation à accomplir son travail.

- **CARE** *(www.care.org/programs/search_screen.cfm)* (site anglais seulement), une ONG internationale membre d'AMC et des campagnes contre les mines dans un certain nombre de pays, fournit une liste des projets des ONG relatifs au mines.

Il existe aussi d'autres projets. *Vision mondiale Canada* et *Mission Aviation Fellowship Canada*, avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), ont prêté leur concours à des programmes de déminage et de préparation au déminage, ainsi que de formation en topographie, en cartographie et en détection des mines en Angola. Le *Comité central mennonite* a entrepris un programme de déminage et d'enlèvement des bombes dans le nord du Laos en 1994–1995. Le Conseil des Canadiens avec déficiences a mis sur pied des programmes de réadaptation en Afghanistan et au Cambodge en 1996–1997, avec le soutien de l'ACDI.

Le rôle de l'Agence canadienne de développement international

Depuis 1993–1994, l'ACDI appuie divers projets relatifs aux mines et au développement. L'Agence est consciente du fait que pour répondre aux besoins humains fondamentaux, elle doit appuyer les efforts de déminage, secourir les victimes, sensibiliser les populations locales aux mines et les aider à détecter ces dernières. Le but premier de ces programmes est d'aider à mobiliser les ressources locales afin que le pays soit mieux en mesure de prendre en charge la tâche qui l'attend et d'assimiler les nouvelles techniques et nouvelles approches nécessaires pour faire face à la crise des mines antipersonnel.

- Si vous cherchez « mines » sur le site Web de l'**ACDI** *(www.acdi-cida.gc.ca/index.htm)*, vous trouverez une foule de renseignements sur ce que fait notre agence d'aide nationale en ce qui concerne les mines.

Projets

Questions/projets suggérés pour la section

« Collaboration avec les pays en développement pour résoudre le problème des mines »

En consultant les liens indiqués dans Collaboration avec les pays en développement pour résoudre le problème des mines, faites les recherches suivantes.

1. **Recensez les projets actuels entrepris par les ONG au sujet des liens entre les mines et le développement. Vous voudrez peut-être commencer par une visite au site Web d'Action Mines Canada, qui énumère les quelque 40 ONG appartenant à la coalition internationale contre les mines. En travaillant en groupe, faites une recherche concernant ces ONG, afin de déterminer lesquelles sont sur l'Internet, et quels projets elles dirigent.**

2. **Rendez-vous au site de la Croix-Rouge canadienne CRC *(www.redcross.ca/french/news/lmines.htm)* pour vous renseigner sur les projets que celle-ci appuie. Parmi les suggestions de la CRC, y en a-t-il une (ou plusieurs) que votre classe ou votre groupe pourrait mettre en oeuvre?**

3. **Consultez le site de l'ACDI *(www.acdi-cida.gc.ca/index.htm)* (indiqué plus haut) et effectuez une recherche sur les documents de l'Agence consacrés aux mines. Voyez quels projets elle appuie dans ce domaine.**

Pour d'autres projets et possibilités d'action, voir
Conclusion : « Que pouvons-nous faire? »

b. Les mines et leur impact sur les jeunes

Pourquoi les jeunes sont-ils directement menacés par les mines?

Dans les pays infestés de mines comme le Mozambique, la Bosnie, l'Angola et le Cambodge, elles représentent une des grandes menaces à la santé publique à l'approche de la fin du XX[e] siècle. Les mines ont de profondes répercussions sur les activités courantes de millions de gens dont chaque pas risque littéralement d'être le dernier — fermiers, bergers, réfugiés en fuite qui comptent sur leurs forces physiques pour survivre.

D'après les données des hôpitaux de campagne du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), on estime que jusqu'au quart des victimes de mines antipersonnel dans le monde sont des enfants. Les enfants sont directement menacés par les mines car ils remplissent des fonctions familiales importantes comme la garde du bétail, la fouille dans les ordures, le ramassage du bois et les visites aux puits pour chercher de l'eau. Les enfants, à cause de leur petite taille, ne peuvent pas voir les mines comme les adultes le peuvent, et sont souvent incapables de lire ou de reconnaître les panneaux de mise en garde lorsqu'ils s'écartent des routes sûres pour accomplir leurs tâches quotidiennes, aller à l'école, jouer avec des camarades ou prendre des raccourcis à travers des zones dangereuses.

✲ Pour d'autres données statistiques au sujet des effets des mines sur les enfants, voir la rubrique « Cold Facts » au site de **Norwegian Peoples Aid** *(www.npaid.no/mines)* (site anglais seulement).

ÉTUDE DE CAS :

Programme CARE : « Fishing Without Fear: Anti-Personnel Mines Force Angolan Teens to Take Careful Steps »

Evaleno, âgé de 14 ans, et son oncle adorent pêcher dans leur petit village d'Angola. Toutefois, pour Evaleno, la présence de quelque 15 millions de mines enfouies dans le sol de l'Angola signifie qu'il peut perdre un bras ou une jambe simplement en creusant pour trouver des vers et qu'il risque de mourir en se rendant à l'étang situé à proximité. Il y a 16 ans, un périmètre de mines avait été dressé autour de l'étang pour protéger une troupe de soldats contre l'ennemi. L'agence CARE (dont le siège se trouve à Atlanta) a entrepris d'enlever les mines qui menacent Evaleno et ses amis dans les villages de Junga et Culey. Les enfants comme Evaleno n'ont jamais connu d'époque où les mines ne représentaient pas une menace constante. Ils ne peuvent s'imaginer qu'il soit possible de pêcher sans crainte. Même si les enfants ne vont jamais à l'étang « interdit », ils doivent parcourir à pied une distance de deux milles pour se rendre à l'étang suivant dans l'autre sens, trajet qui peut aussi être dangereux. « Nous devons rester sur les sentiers, dit Evaleno. Nous ne creusons qu'aux endroits où nous avons entendu dire que c'était sûr. Nous savons que nous ne devons pas creuser ailleurs. » [traduction]

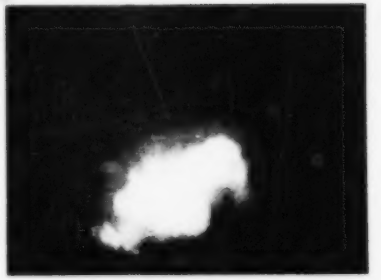

✲ On trouvera un article plus détaillé au sujet des effets des mines sur enfants à la rubrique « Landmines, a deadly inheritance » du site de l'**UNICEF** *(www.unicef.org/graca/mines.htm)* (texte anglais seulement).

✲ Voyez ce que le directeur exécutif du **Fonds des Nations Unies pour l'enfance** (UNICEF) a à dire au sujet des mines et des jeunes, aux chapitres 1 et 2 *(gopher://gopher.unicef.org:70/00/.cefdata/.booklet94/landmine)* (texte anglais seulement).

D'après un rapport de Human Rights Watch publié en 1994, il est devenu courant à certains endroits de payer des enfants pour qu'ils récupèrent des mines qui seront revendues et redéployées. Selon l'organisation « Mothers of Liberia », cette pratique est courante au Libéria parce qu'elle peut être lucrative et que les enfants sont prêts à tout pour subvenir à leurs propres besoins.

Dans les régions où les enfants sont « recrutés » dans les forces armées, ils risquent davantage d'être exposés aux mines et d'être blessés. Les enfants enrôlés sont souvent exposés directement aux mines, au même titre que les soldats adultes.

✲ Pour quelles autres raisons des enfants voudraient-ils ramasser des mines? Voir le site **« War Child: Landmine Project »** *(www.warchild.org/projects/mines/human.html)* (site anglais seulement).

ÉTUDE DE CAS :

Témoignage du reporter Stefan Smith sur l'Afghanistan

Une équipe internationale de chercheurs dirigée par le professeur Neil Andersson a terminé récemment une étude (publiée le 16 septembre 1995 dans le *British Medical Journal*) visant à documenter les coûts sociaux des mines. L'étude, intitulée « War Child: Landmines Project », a reçu l'appui de plusieurs organisations des Nations Unies et comprenait le témoignage suivant du reporter Stefan Smith lors de sa mission d'avril-mai à Kaboul, en Afghanistan :

« En promenant mon regard sur la salle de classe à Kaboul, il m'a semblé que les professeurs de sensibilisation aux mines prêchaient à des enfants qui savaient déjà à quel point il est dangereux de vivre dans la ville la plus minée au monde. On voit beaucoup d'amputés en Afghanistan où, tous les jours, quatre enfants de moins de 16 ans sont tués par les mines et quatre autres sont blessés gravement. Mais ce ne sont là que des chiffres. Si le monde avait pu voir cette classe ce jour-là, la plupart des gens auraient été émus. Lorsqu'un professeur a demandé aux écoliers dont un membre de la famille avait été "blessé" par une mine de lever la main, seule une petite fille en larmes ne l'a pas fait. J'ai appris plus tard qu'elle avait mal compris la question : toute sa famille — sa mère, son père et ses deux frères — avait été "tuée" par l'explosion d'une mine antichar qu'elle tentait de mettre en morceaux pour la vendre comme ferraille. » [traduction]

✲ Vision mondiale a produit un jeu de table éducatif appelé **« Land Mines Labyrinth »** qui aide les étudiants à comprendre les effets des mines. Vous pouvez trouver ce jeu au site *(www.worldvision.ca/wvcweb/worldvisioncanada.nsf/goto/educational+resources~teaching+kits~19990803162400)* (site anglais seulement).

Projets

Questions/projets suggérés pour la section

« Pourquoi les jeunes sont-ils directement menacés par les mines? »

1. Faites une recherche sur le site Web **Norwegian Peoples Aid** *(www.npaid.no/mines)* (site anglais seulement) pour déterminer combien d'enfants sont tués ou blessés par les mines terrestres chaque semaine. Combien de ces enfants ont moins de 15 ans?

2. Certains disent que les mines ressemblent à des jouets pour enfants. Pour quelles raisons les mines pourraient-elles ressembler à des jouets? Visitez les sites de l'**UNICEF** *(gopher://gopher.unicef.org:70/00/.cefdata/.booklet94/landmine)* (texte anglais seulement) et de **War Child** *(www.warchild.org/projects/mines/human.html)* (site anglais seulement) pour trouver les réponses.

3. Visitez le site de **Vision mondiale** *(www.worldvision.ca/wvcweb/worldvisioncanada.nsf/goto/educational+resources~teaching+kits~19990803162400)* (site anglais seulement) pour trouver le jeu « Land Mines Labyrinth » (disponible en français), et jouez à ce jeu en petits groupes. Partagez vos expériences avec les autres membres de la classe.

Pour d'autres projets et possibilités d'action, voir
Conclusion : « Que pouvons-nous faire? »

Quels sont les effets physiques des mines sur les jeunes?

À cause de leur petite taille et du fait que leurs organes vitaux se trouvent donc plus près du souffle de l'explosion, les enfants sont plus susceptibles d'être tués ou blessés gravement par des mines que les adultes. Ils risquent davantage de mourir immédiatement, ou peu de temps après avoir été blessés, parce qu'ils sont incapables de survivre à l'hémorragie jusqu'à leur arrivée à l'hôpital pour y recevoir un traitement d'urgence. Les chirurgiens du CICR estiment que jusqu'à la moitié de toutes les victimes des mines antipersonnel meurent sur place quelques minutes seulement après l'explosion et que seulement 28 % des victimes arrivent à l'hôpital en-deçà de six heures suivant l'explosion.

Tali Geva-Bradley

Les souffrances des victimes des mines sont aggravées par le fait que l'infrastructure du secteur médical et de celui des transports est insuffisante dans la plupart des pays exposés au problème des mines AP. Par exemple, même si les jeunes victimes survivent à l'explosion et au long et pénible voyage vers un centre médical, leurs blessures sont souvent beaucoup plus graves, leur traumatisme émotionnel, bien plus profond, et leurs possibilités financières, beaucoup plus faibles que dans le cas des adultes.

Les blessures causées aux enfants par les mines posent de grandes difficultés aux chirurgiens en raison du besoin de transfusions constantes, d'antibiotiques, d'anesthésiques, de radiographies et de suivi médical. Les enfants peuvent avoir besoin d'amputations répétées afin d'ajuster les prothèses sur les membres en croissance. Un amputé de 10 ans pourra avoir besoin d'au moins 25 prothèses durant sa vie.

- Depuis 1995, OXFAM dirige le Cambodia Trust Limb Project, qui comprend des centres de prothèses à Calmete et Kompong Som. Le Landmines Appeal Funds d'OXFAM assumera les coûts de transport des patients dans cette région pauvre afin qu'un plus grand nombre d'amputés (surtout des enfants) puissent bénéficier de prothèses bien ajustées qui leur permettront de refaire leur vie.

Pour réinsérer les blessés et amputés dans la société, il faut de vastes programmes de réadaptation offrant à tout le moins des services de formation au travail et d'acquisition d'habiletés propres à assurer une vie autonome. Dans la plupart des pays en développement, de tels services n'existent tout simplement pas pour les enfants. Par exemple, l'UNICEF estime que seulement 19 ou 20 % des enfants handicapés au Salvador suivent une thérapie de réadaptation. Les autres sont forcés de se débrouiller et, souvent, de voler ou de mendier pour survivre.

- **Le Landmine Survivors Network (LSN)** *(www.landminesurvivors.org./about.html)* (site anglais seulement) aide les enfants mutilés ou blessés et les membres de leur famille à récupérer, à se réadapter et à réintégrer leur milieu local.

Projets

Questions/projets suggérés pour la section

« Quels sont les effets physiques des mines sur les jeunes? »

1. Étudiez le projet Cambodia Trust Limb d'OXFAM, et indiquez ses caractéristiques et les types de patients qu'il traite.

2. D'après vous, pourquoi le transport des patients vers les centres de prothèses est-il si difficile qu'OXFAMa dû créer un fonds spécial?

3. Quels genres de services et d'aide le Landmine Survivors Network offre-t-il aux jeunes et à leur famille?

4. Comment un enfant pourrait-il se remettre plus facilement qu'un adulte d'un dommage corporel suite à un accident causé par une mine antipersonnel? En quoi cela pourrait-il se révéler plus difficile?

   En quoi les conséquences sociales d'un accident causé par une mine antipersonnel seraient-elles différentes selon qu'il s'agit d'un enfant, d'un adolescent ou d'un adulte?

Pour d'autres projets et possibilités d'action, voir
Conclusion : « Que pouvons-nous faire? »

Comment les mines touchent-elles indirectement les jeunes?

Dans les pays où les mines constituent une menace quotidienne, il n'est pas rare que la vie des enfants soit soumise à des contraintes très sévères, même s'ils ne sont jamais exposés directement à ces engins : souvent, les parents cesseront d'envoyer leurs enfants à l'école et leur interdiront de vaquer à des tâches familiales importantes (la garde du bétail, la fouille dans les ordures, le ramassage du bois et les visites aux puits pour chercher de l'eau, etc.). Une telle exclusion peut représenter une perte culturelle et économique importante pour la famille. Elle peut aussi priver les jeunes de l'instruction et de la formation à un emploi, et donc les désavantager économiquement à l'âge adulte.

La peur des mines peut également restreindre leur liberté de jeu. Ben Parks, un ancien représentant de l'UNICEF en Bosnie centrale, explique qu'il y a tellement d'enfants confinés à l'intérieur ou sous terre durant les conflits armés que lorsque les combats cessent, ils sont prêts à tout pour sortir et aller explorer. Par crainte des mines, on empêche les enfants d'explorer leur environnement naturel.

Le fait qu'un parent soit tué ou blessé par l'explosion d'une mine peut également avoir des répercussions profondes sur un enfant. En plus de souffrir d'un traumatisme émotionnel évident, il se peut qu'il soit obligé de quitter l'école pour prendre soin du parent blessé et arrondir le revenu familial.

☼ Voir une étude spéciale des Nations Unies préparée par Graça Machel, intitulée « **Children and War** », *(www.unicef.org/graca/mines.htm)* (texte anglais seulement), qui se penche tout particulièrement sur les mines et leurs répercussions sur les jeunes.

Projets

Questions/projets suggérés pour la section

« Comment les mines touchent-elles indirectement les jeunes? »

1. Explorez le site Web où se trouve l'étude de **Graça Machel** *(www.unicef.org/graca/mines.htm)* (texte anglais seulement), trouvez différents moyens de promouvoir la réadaptation physique et psychologique et la réinsertion sociale des jeunes qui ont été touchés par des mines.

   Quels sont, d'après vous, les plus gros défis auxquels serait confrontée une jeune personne suite à un accident causé par une mine antipersonnel ? En quoi ces défis seraient-ils différents de ceux auxquels serait confronté un adulte après un accident semblable?

   Supposez qu'une jeune personne de votre communauté ait été blessée dans un accident causé par une mine antipersonnel. Au sein d'un goupe, lancez des idées sur le genre d'aide que la communauté peut apporter à la personne en question. Quelles stratégies utiliseriez-vous pour l'aider à se réinsérer dans la communauté et à retrouver son estime de soi? Quelle contribution importante cette personne pourrait-elle apporter à la communauté dans son ensemble?

Pour d'autres projets et possibilités d'action, voir **Conclusion : « Que pouvons-nous faire? »**

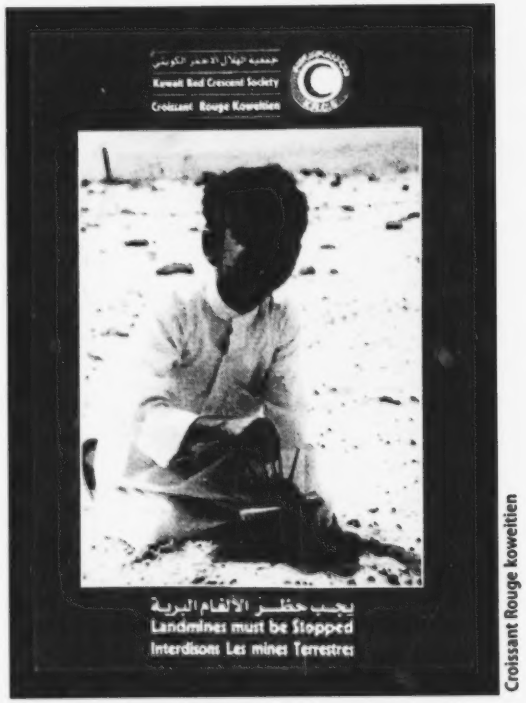

Croissant Rouge koweïtien

Comment les jeunes peuvent-ils apprendre à éviter les mines? Quelle aide d'autres organisations peuvent-elles apporter?

De nombreux projets ont été lancés par des organismes publics et des organisations non gouvernementales (ONG) pour apprendre aux jeunes à se méfier des mines. On a pu constater que les mesures recommandées, lorsqu'elles ont été adoptées, ont contribué à une baisse considérable du nombre de victimes. Toutefois, la mise en oeuvre de ces programmes n'est pas toujours simple. Les responsables des campagnes de sensibilisation en Afghanistan ont indiqué que certains parents hésitaient à laisser leurs enfants y participer. Les enfants peuvent se mettre à avoir peur et refuser de vaquer à des tâches familiales essentielles, comme la garde du bétail dans les pâturages.

Pour assurer l'efficacité des programmes de sensibilisation, il faut aussi procéder à la délimitation et au marquage des secteurs minés, au déminage et à la réadaptation des victimes. La priorité des programmes intégrés de cette nature consiste à de déblayer les champs de mines entourant les infrastructures communautaires essentielles comme les écoles, les sources d'eau et les centres médicaux.

✲ Le **Global Information Networks in Education (GINIE)** *(www.pitt.edu/~ginie/lm/index.html)* (texte anglais seulement) réunit des matériels didactiques et des programmes de cours sur la sensibilisation aux mines de plusieurs organismes de l'ONU et d'autres organisations. Tous peuvent les consulter sur le Web, mais ils revêtent une importance toute particulière pour les pays en crise ou en transition.

L'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) est un des organismes de l'ONU qui appuie les programmes de sensibilisation aux mines. Il fournit de l'aide aux programmes communautaires de réadaptation qui répondent aux besoins physiques, psychologiques et professionnels des enfants qui ont survécu à l'explosion d'une mine AP. Par exemple, dans le cadre du Mobile Demonstration Project de l'UNICEF en ex-Yougoslavie, on se rend dans les écoles primaires pour y montrer aux élèves les mines qu'ils pourraient trouver dans la région et pour leur apprendre à reconnaître les mines non éclatées et à savoir comment se comporter. On donne aux élèves un numéro de téléphone à appeler s'ils aperçoivent une mine. Ce seul programme a permis de trouver et de désamorcer des milliers de mines.

✲ Pour plus de renseignements sur le matériel didactique de l'UNICEF relatif aux mines, voir la vidéo « Un cri étouffé » et la page d'accueil **« La voix des jeunes »** *(www.unicef.org/voy/fr)*. Cliquez sur « Lieu de rencontre ».

ETUDE DE CAS :

« Spirit of Soccer », un programme créé par l'UNICEF pour aider à protéger les droits des enfants

Pour apprendre aux enfants le danger mortel que représentent les mines non éclatées, l'UNICEF a créé une trousse didactique à l'intention des écoles, mais aujourd'hui on se sert aussi de cette trousse sur le terrain de foot. Une organisation britannique appelée « Spirit of Soccer » envoie en Bosnie des entraîneurs pour y enseigner les techniques de ce sport et sensibiliser les jeunes aux mines en leur montrant des photos et en les incitant à ne pas s'approcher des mines lorsqu'ils en trouvent. Plus de 60 000 affiches portant des messages appropriés ont été distribués à travers la Bosnie. Elles affiches se sont avérées très populaires aussi bien auprès des adultes que des jeunes. Jusqu'à présent, plus de 4 000 jeunes footballeurs âgés de 6 à 18 ans ont suivi des séances d'information sur les mines : comment les

reconnaître et que faire quand on en trouve une, quels genres de dommages elles peuvent causer, etc. Plus de 140 entraîneurs et joueurs seniors ont appris comment animer des ateliers d'information et de sensibilisation, et on a adapté la documentation à d'autres sports. « Spirit of Soccer » contribue également à rééquiper les centres sportifs et les terrains de sport lorsqu'ils ont été déclarés sûrs dans les régions infestées par les mines.

Projets

Questions/projets suggérés pour la section

« Comment les jeunes peuvent-ils apprendre à éviter les mines? »

1. On peut trouver du matériel didactique sur la sensibilisation aux mines pour divers pays au site Web **GINIE** *(www.pitt.edu/~ginie/)* (texte anglais seulement). En travaillant en petits groupes, choisissez un de ces pays et décrivez une partie du matériel préparé pour informer les gens au sujet des mines.

2. On trouvera au site **GINIE** *(www.pitt.edu/~ginie/)* (texte anglais seulement) des liens vers d'autres sites et sources de référence. Trouvez la liste des organisations qui ont des projets d'information sur les mines. Choisissez un des projet suivants et préparez un rapport à son sujet : CARE, Radda Barnen (Swedish Save the Children) au Yemen, Norwegian Peoples' Aid, Earthstewards, Vietnam Veterans of America Foundation.

3. L'UNICEF croit que, dans les situations de conflit, les enfants devraient être considérés comme des « zones de paix » et a récemment lancé un programme de sensibilisation sur un site secondaire de La voix des jeunes appelé « **Children and War** » *(www.unicef.org/voy/meeting/meethome.html)* (texte anglais seulement). Deux autres sites secondaires de La voix des jeunes qui se trouvent au site susmentionné, soit « **Lieu de l'enseignant** » *(www.unicef.org/voy/fr/research/reshome.html)* et « **Lieu d'apprentissage** » *(www.unicef.org/voy/fr/learning/learhome.html)*, proposent des renseignements et des activités utiles au sujet des effets de la guerre et des mines sur les jeunes, à l'intention des enseignants et des étudiants (les forums de conversation télématique, par exemple).

Pour d'autres projets et possibilités d'action, voir **Conclusion: « Que pouvons-nous faire? »**

C. Les mines et la consolidation de la paix

Quels sont les effets directs des mines sur le maintien et la consolidation de la paix?

En plus de tuer ou blesser des civils innocents, les mines terrestres tuent, blessent ou détournent de leur mission les soldats des Nations Unies et les travailleurs humanitaires qui apportent leur aide dans des domaines comme les soins médicaux, l'alimentation, le maintien et la consolidation de la paix.

Quelle est la différence entre le maintien de la paix et la consolidation de la paix? Le maintien de la paix consiste à confier à des soldats la mission de faire respecter une trêve pendant que les négociateurs essaient de trouver une solution pacifique à un conflit, tandis que la consolidation de la paix englobe des activités qui ont lieu après que le conflit a pris fin pour aider à renforcer l'interaction et la confiance entre ceux qui étaient des ennemis dans cet affrontement, et à rétablir un gouvernement légitime par l'entremise d'élections.

Jusqu'à présent, 43 « casques bleus » de l'ONU ont été tués par des mines, et 315 ont été blessés. Un grand nombre de ces accidents ont eu lieu sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. Après les bombardements, les mines étaient la deuxième cause la plus importante de pertes de vie pour les troupes de l'ONU postées en Bosnie. De nombreux Canadiens ont été tués ou blessés par des mines alors qu'ils étaient à l'étranger pour participer à des opérations de maintien de la paix, de déminage ou d'aide humanitaire.

- Clip vidéo [563 ko] de format AVI — Brian Isfeld, père du caporal-chef Mark Isfeld, gardien de la paix canadien tué en Croatie en 1994 (disponible en anglais seulement).

  *(**À noter** : Il ne s'agit pas d'un clip en continu. Le fichier doit être entièrement chargé pour que vous puissiez le regarder. Ce processus peut prendre quelques minutes, selon la vitesse de votre connexion. Pour que vous puissiez visionner le clip, un diffuseur de médias capable de présenter les films AVI doit être installé sur votre ordinateur. Le diffuseur de médias de Windows est normalement installé en même temps que le système d'exploitation Windows. Si vous ne l'avez pas sur votre système, vous pouvez l'installer à partir des disquettes/CD-ROM d'installation Windows.)*

Le ministère de la Défense nationale (MDN) participe à d'importantes opérations de déminage dans des pays comme le Cambodge, le Koweït, le Rwanda, la Croatie et la Bosnie. Ces programmes ont pour but de faire renaître la confiance des populations locales et d'encourager les réfugiés à rentrer chez eux.

- On trouvera d'autres renseignements sur les activités de **maintien de la paix et de déminage** du ministère de la Défense *(www.crad.dnd.ca/counter/clear_f.html)* (y compris une description des techniques de déminage).

- Le site du **Centre canadien des technologies de déminage** *(www.ccmat.gc.ca/)* renferme aussi des renseignements sur les techniques de déminage.

Projets

Questions/projets suggérés pour la section

« Les effets des mines sur le maintien et la consolidation de la paix »

1. Visitez le site Web des opérations de maintien de la paix de l'ONU pour obtenir des explications plus détaillées sur le maintien et la consolidation de la paix. Décrivez dans vos propres mots en quoi consistent ces opérations.

2. À quelles organisations et quels projets les Forces canadiennes fournissent-elles un soutien en matière de déminage? Quelle forme d'aide offrent-elles?

3. En vous servant de l'information disponible au site du **ministère de la Défense nationale** *(www.crad.dnd.ca/counter/clear_f.html)*, faites des recherches sur les technologies de déminage utilisées par le MDN et comparez-les avec celles que l'ONU décrit sous « Technologies: Old and New » dans la **UN Demining Database** *(www.un.org/Depts/Landmine/factsht.htm)* (texte anglais seulement).

Pour d'autres projets et possibilités d'action, voir **Conclusion: « Que pouvons-nous faire? »**

Quels liens y a-t-il entre la consolidation de la paix, le développement et les mines terrestres?

La guerre met brutalement fin au développement socio-économique et celui-ci ne reprend souvent qu'au ralenti par la suite. Dans toute société qui se relève d'un conflit, le rétablissement de la paix ne se fait pas sans difficulté et exige certains compromis. Il faut mettre en place un système juridique que les différentes factions rivales jugeront équitable. Ce n'est qu'après la mise en place d'un tel système, et souvent avec l'aide d'observateurs étrangers, que le processus de réconciliation à long terme pourra s'enclencher et que le développement pourra reprendre.

Lorsque l'héritage de la guerre comprend des mines AP enfouies dans le sol, la réconciliation risque de se faire beaucoup plus lentement. En raison du sentiment d'insécurité que suscitent les mines, les factions mettent plus de temps à se désarmer, les habitants hésitent à réintégrer leurs foyers et le retour à la normale est sensiblement retardé. La consolidation de la paix s'avère beaucoup plus difficile et beaucoup plus coûteuse, et la présence de forces de surveillance doit souvent être maintenue beaucoup plus longtemps.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) contribuent tous deux à faire la promotion de la paix dans les pays déchirés par des conflits. Ils s'attaquent à des aspects différents du même problème et leurs efforts se complètent et se renforcent mutuellement.

Le MAECI s'occupe des relations politiques entre le Canada et d'autres pays et régions. Il fait de la diplomatie préventive, s'efforçant d'empêcher que des conflits éclatent. Il cherche de plus à renforcer les institutions et appuie les initiatives lancées en faveur de la résolution des conflits. L'établissement, le maintien et la consolidation de la paix font tous partie des responsabilités du MAECI.

- En vertu de son programme de consolidation de la paix, le MAECI fournit une aide financière au Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix (CCCCP), un réseau national d'ONG et d'institutions non gouvernementales (ING) canadiennes. On peut consulter un rapport sur les activités du **CCCCP** *(www.cpcc.ottawa.on.ca/cpcc-francais/index-f.htm).*

- Pour plus de renseignements sur les activités du **MAECI** dans le domaine de la consolidation de la paix *(www.dfait-maeci.gc.ca/peacebuilding/)*

L'ACDI allie son action en faveur de la consolidation de la paix à ses efforts dans le domaine du développement durable. Elle encourage la mise en place d'une administration gouvernementale équitable, qui fonctionne bien, s'appuie sur la règle de droit et respecte les droits de la personne. L'Agence encourage aussi la participation des citoyens à la saine gestion des affaires publiques, ainsi que la tolérance envers différents groupes et différents points de vue au sein de la société. Le développement pacifique de cette dernière a de meilleures chances de se réaliser lorsque la société civile est vigoureuse et comprend un grand nombre d'organismes différents au sein du secteur privé, y compris des ONG. La présence d'un gouvernement représentatif et d'un processus électoral équitable, l'égalité des chances entre les citoyens dans l'arène économique, la participation des femmes, des minorités et des autochtones à la vie de la société, sont tous des éléments qui augurent bien pour le développement socio-économique en temps de paix.

✲ L'**ACDI** *(www.acdi-cida.gc.ca)* décrit sa démarche en faveur de la consolidation de la paix dans son site Web. On peut trouver divers documents sur cette question en utilisant le terme « consolidation de la paix » pour faire la recherche du site.

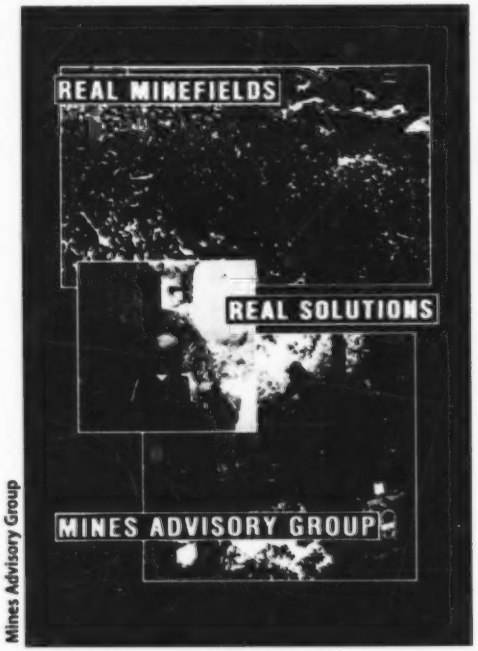

Mines Advisory Group

Les activités de consolidation de la paix de l'ACDI bénéficient de l'appui du Fonds de consolidation de la paix, un élément de l'Initiative canadienne de consolidation de la paix, lancée en 1997 par le ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lloyd Axworthy. Ces activités de consolidation de la paix incluent une aide multilatérale qui se traduit par un appui aux organisations internationales. Par exemple, le Fonds de consolidation de la paix verse de l'argent au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour une action préventive, qui a été créé en 1997. Ce Fonds est à la disposition du Secrétaire général des Nations Unies, qui peut s'en servir pour éviter des conflits éventuels et pour empêcher que les conflits déjà en cours ne s'aggravent. On peut s'adresser au Fonds pour obtenir des crédits lorsqu'une intervention rapide s'impose pour régler un problème.

Le Fonds de consolidation de la paix contribue aussi financièrement à l'aide bilatérale destinée à d'autres gouvernements. Des activités comme le déminage, la formation à la sensibilisation aux mines, la cartographie des secteurs miné et la réconciliation entre les groupes belligérants sont quelques-unes des activités qui bénéficient de l'aide bilatérale.

Le Fonds de consolidation de la paix vient aussi en aide aux ONG qui travaillent à l'édification de la paix dans les pays en voie de développement. Par exemple, l'organisation Project Ploughshares offre une série d'ateliers et d'exercices de recherche à l'intention des dirigeants de la société civile et des chefs de gouvernement de la Corne de l'Afrique, afin d'encourager les autorités locales à réfléchir sur les moyens de réduire le trafic d'armes. De même, l'organisation Synergies Africa mène une série d'activités axées sur la constitution de réseaux et la formation aux techniques de résolution des conflits, de concert avec des ONG du Rwanda et de la République démocratique du Congo.

Projets

Questions/projets suggérés pour la section

« Consolidation de la paix, développement et mines »

1. À l'aide des ressources disponibles au site Web du MAECI au sujet de la **consolidation de la paix** *(www.dfait-maeci.gc.ca/peacebuilding/)*, décrivez dans vos propres mots les buts et les objectifs de l'Initiative canadienne de consolidation de la paix.

2. En petits groupes, étudiez un des documents de discussion présentés au site du **CCCCP** *(www.cpcc.ottawa.on.ca/cpcc-francais/index-f.htm)* et faites un exposé à son sujet. Consultez notamment les rubriques suivantes : « Égalité des sexes et consolidation de la paix », « Armes légères et consolidation de la paix », « Résolution de conflits locaux/initiatives locales pour la paix » et « Gouvernement et consolidation de la paix ».

3. En classe ou en groupe, discutez de la pertinence des mines dans le contexte des sujets relatifs à la consolidation de la paix énumérés à la question 2.

4. Consultez le site de l'ACDI et faites une recherche sur la « consolidation de la paix ». Explorez le document intitulé « L'expérience canadienne dans le domaine de la consolidation de la paix » pour y trouver une liste de projets relatifs à différents pays. En petits groupes, créez une présentation sur un de ces projets.

5. Consultez le site de l'ACDI et trouvez les documents qui portent sur la consolidation de la paix. Examinez le document, « L'initiative canadienne de consolidation de la paix - cadre stratégique ». En petits groupes, discutez des questions suivantes : Quelle interprétation le Canada donne-t-il au concept de consolidation de la paix? Sur quoi le Canada entend-il mettre l'accent pour appuyer la consolidation de la paix? Pourquoi le Canada estime-t-il que nous avons un rôle spécial à jouer au niveau international dans le domaine de la consolidation de la paix?

Pour d'autres projets et possibilités d'action, voir **Conclusion : « Que pouvons-nous faire? »**

Pour une vue plus globale : Pourquoi le Processus d'Ottawa revêt-il une importance historique pour la consolidation de la paix?

Le système politique et économique international s'est radicalement transformé depuis la fin de la guerre froide. Aujourd'hui, la politique étrangère du Canada part du principe que les relations politiques et la diplomatie internationales ne doivent plus s'intéresser en priorité à la sécurité de l'État, cet État qui, dans le passé, était censé veiller au bien-être de tous ses citoyens. De nos jours, la plupart des conflits opposent non pas des États mais plutôt des factions à l'intérieur d'un même État, et bon nombre des gouvernements touchés n'ont ni l'autorité, ni la légitimité, ni les moyens voulus pour protéger leurs propres citoyens.

« Ma capacité d'aider dans ce contexte, consiste, comme dans le cas d'autres questions, à sensibiliser les gens à ce problème. Je crois également que, lorsqu'il s'agit de traiter avec des politiciens, les artistes — ou toute personne ayant un auditoire — portent un certain mandat de cet auditoire, non que ce dernier soutienne aveuglément toutes les positions que vous prenez sur les choses, mais en général, les gens approuvent en quelque sorte...

— Bruce Cockburn,
chanteur-compositeur

Ces conflits peuvent commencer de bien des façons. Par exemple, il peut s'agir de luttes de pouvoir entre des groupes ethniques, ou bien de violations des droits de la personne, telle l'exclusion systématique de peuples indigènes. Certains conflits débutent ou s'aggravent en raison de pressions contre lesquelles des gouvernements affaiblis ne peuvent rien faire, ou sont attribuables à des facteurs qui sont plutôt reliés à des phénomènes qui se manifestent à l'échelle mondiale. Par exemple, les activités terroristes internationales menées à partir de différents pays exercent des tensions de différents types comme la prolifération d'armes illégales, notamment les mines terrestres.

Contrairement à ce qui se passait dans les conflits antérieurs, les affrontements d'aujourd'hui ont tendance à faire des victimes parmi les civils plutôt qu'au sein des forces militaires. C'est là le principal élément qui différencie l'activité militaire contemporaine de celle du passé. Le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy l'a exprimé en ces termes :

> *Dans le passé, les blessures ou les décès qui se produisaient au sein de la population civile dans les conflits entre États étaient considérés comme un « conséquence accidentelle de la guerre », une sorte de sous-produit qui était acceptable dans la mesure où on s'efforçait d'en réduire l'importance autant que possible. De nos jours, les civils sont devenus les premières victimes de la guerre, ils souvent même la cible des affrontements [...] le champ de bataille s'étend maintenant jusque dans les maisons ou les terrains de jeux, et les gens sont visés parce qu'ils appartiennent à un groupe spécifique. Certains analystes estiment que le taux de victimes civiles dans les conflits actuels est d'environ 90 %, comparativement à 50 % lors de la Première Guerre mondiale et à 10 % au XIX[e] siècle.*[8]

Ce que cela signifie, c'est que les instruments traditionnels de la politique étrangère qui servaient autrefois à gérer et circonscrire la guerre ne sont plus adaptés au nouveau contexte mondial. La vieille notion de sécurité de l'État doit faire place à la notion nouvelle de sécurité humaine. Suivant cette nouvelle notion, la communauté internationale doit assumer ses responsabilités face aux menaces exercées à l'endroit des personnes, qu'il s'agisse de violations des droits de la personne, de conflits internes, d'activités criminelles, de

la dégradation de l'environnement, des dépenses militaires ou de l'utilisation et l'exportation d'armes de petit calibre et de mines terrestres.

À l'instar d'autres pays, le Canada considère la question des mines comme un problème de sécurité humaine plutôt que de désarmement. À la section sur « **Le mouvement international en faveur de l'interdiction des mines** », nous avons dit qu'on en est venu à considérer les mines comme étant illégales en vertu du droit humanitaire, et nous avons vu que l'utilité militaire des mines pouvait être mise en doute. Faisant appel à une politique étrangère fondée sur la notion de sécurité humaine, le Canada a jugé que les mines terrestres étaient illégales. C'est pourquoi il estime que la communauté internationale est en droit de ne pas se laisser limiter par la lenteur des négociations conventionnelles sur le désarmement, souvent marquées par la réticence, voire par une résistance opiniâtre.

- Voici quelques suggestions de lectures intéressantes pour les étudiants qui s'intéressent aux affaires internationales et à la politique étrangère. Dans des discours récents, le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a parlé du Traité d'interdiction des mines terrestres et du concept de sécurité humaine appliqué à la politique étrangère. On trouvera **le texte de ces allocutions** *(www.mines.gc.ca/french/documents/index.html)* — Numéro 51 et Numéro 46.

Au début, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies — les États-Unis, la Russie, la Chine, le Royaume-Uni et la France — ont ouvertement critiqué le Processus d'Ottawa. Ils faisaient valoir que cette initiative aurait peu d'effets concrets sur la crise mondiale des mines terrestres. Avec quelques variantes relativement mineures, chacun de ces États a soutenu que toute solution à la crise des mines serait inefficace si elle ne s'attaquait pas à la question de ses incidences sur la sécurité mondiale. Plus tard, la France et le Royaume-Uni devaient se raviser après l'élection de nouveaux gouvernements et par suite des pressions exercées par des ONG nationales qui adhéraient à la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres (CIMT).

Bien entendu, le Processus d'Ottawa, qui a débouché sur la signature du Traité d'interdiction des mines terrestres, est en partie le résultat de cette décision de considérer le problème des mines comme une question de sécurité humaine. Mais d'autres facteurs très importants se sont conjugués à cette nouvelle vision de la politique étrangère pour contribuer au succès du Processus d'Ottawa :

- les alliances que le MAECI a formées avec les ONG canadiennes, notamment Action Mines Canada (AMC) et la Croix-Rouge canadienne;
- la collaboration des puissances moyennes qui partageaient les idées du Canada sur la question des mines;
- le succès de la mobilisation des ONG dans le cadre d'une campagne internationale qui mettait l'accent sur l'échange d'idées, de connaissances pratiques et de leçons au profit de l'ensemble du mouvement.

Projets

Questions/projets suggérés pour la section

« Pour une vue plus globale : Pourquoi le Processus d'Ottawa revêt-il une importance historique pour la consolidation de la paix? »

Récemment, le Canada a été élu membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le ministre des Affaires étrangères du Canada, Lloyd Axworthy, a déclaré que le concept de « sécurité humaine » appliqué à la politique étrangère revêtait une grande importance pour le Canada et que les valeurs qui en découlaient seraient préconisées auprès du Conseil. Il croit aussi que l'expérience du Traité d'interdiction des mines — le Processus d'Ottawa — pourrait être un modèle utile dans d'autres dossiers importants du domaine de la politique internationale, notamment celui de l'accroissement du commerce des armes de petit calibre.

1. Quelles sont les responsabilités du Conseil de sécurité, et que fait-il? En petits groupes, cherchez sur le Web des renseignements qui vous aideront à répondre à cette question.

2. Lisez les **discours du ministre Axworthy** *(www.mines.gc.ca/french/documents/index.html)* « Pour une vue plus globale : Pourquoi le Processus d'Ottawa revêt-il une importance historique pour la consolidation de la paix? », — Numéro 51 et Numéro 46 — et répondez aux questions suivantes : Pourquoi le Canada et d'autres pays sont-ils préoccupés par la question du commerce des armes de petit calibre? Quelles sont les « leçons » que nous avons retenues de l'expérience du Traité d'interdiction des mines AP et qu'on pourrait appliquer à la réduction du commerce des armes de petit calibre?

3. Après avoir terminé vos recherches et avoir discuté en petits groupes, choisissez un représentant qui fera partie d'un comité. Ce comité représentera le Conseil de sécurité des Nations Unies. Le reste de la classe se séparera en deux groupes égaux qui représenteront les délégués des gouvernements à l'Assemblée générale de l'ONU, et les ONG. Encouragez les groupes nouvellement formés à faire part des résultats qu'ils ont obtenus à propos des questions sur lesquelles ils ont fait des recherches et dont ils ont discuté. Puis, demandez au « Conseil de sécurité » de répondre aux questions suivantes posées par les délégués des gouvernements et les ONG :
   - Pourquoi le commerce des armes de petit calibre continue-t-il de s'accroître? Qui est responsable de cet accroissement?
   - Que fait l'ONU à propos de cette question?
   - Comment l'expérience relative aux mines peut-elle nous aider à résoudre ce problème?

Pour d'autres projets et possibilités d'action, voir **Conclusion : « Que pouvons-nous faire? »**

4. Conclusion : que pouvons-nous faire?

C'est grâce à l'action populaire qu'a été réalisée l'interdiction totale des mines terrestres. L'appui soutenu du public reste essentiel, autant pour encourager d'autres pays à souscrire à l'interdiction, que pour s'assurer que les gouvernements signataires tiennent leur parole et s'occupent des problèmes des régions qui, de par le monde, sont touchées par les mines.

Il y a plusieurs façons de mener la lutte contre les mines. Nous en donnons ici quelques exemples, mais ce n'est qu'un début. En faisant des recherches sur le Web à partir des sites proposés, et avec un peu de détermination et d'imagination, votre groupe ou votre classe trouveront sûrement des idées intéressantes qui fonctionneront dans votre communauté.

1. Contactez le *Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines*, créé conjointement par Action Mines Canada, la Croix-Rouge canadienne et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Grâce à ce programme, un réseau de jeunes personnes de tout le Canada encourage la sensibilisation au problème des mines et l'action dans ce domaine. Un jeune ambassadeur pourrait peut-être visiter votre école ou organisation et faire un exposé sur la crise mondiale des mines terrestres et vous aider à mettre sur pied des mesures. Il peut aussi vous fournir toute une gamme de ressources, à des fins de recherche ou d'action. Pour de plus amples renseignements, voir le site Web **Passage** *(www.mines.gc.ca/french/education/index.html)* de l'Équipe d'action contre les mines, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

[En cours de mise à jour.]

2. Organisez une collecte de fonds pour l'action contre les mines.

Plusieurs organisations canadiennes recueillent des fonds pour s'attaquer à différents aspects du problème, par exemple :

Le Fonds pour les victimes des mines antipersonnel de la Croix-Rouge canadienne
(www.redcross.ca/international/landmines/minesf.htm)

Le Fonds pour les victimes des mines antipersonnel
Croix-Rouge canadienne
1800, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 4J5
1-888-801-8314

La Fondation des mines terrestres du Canada
(www.canadianlandmine.com)

La Fondation des mines terrestres du Canada
2 Lombard Street, Suite 300
Toronto, ON
M5C 1M1
(416) 365 9461

Quelques idées pour recueillir des fonds :

- Organisez un événement culturel avec des artistes de la région : production musicale, pièce de théâtre, ou lecture de poèmes. Une pièce de théâtre sur la sensibilisation aux mines terrestres, appelée « BOOM! », est disponible à la Croix-Rouge canadienne (CRC). La CRC offre le texte

original et les notes de production ainsi que des travaux d'apprentissage et de l'information sur les mines terrestres. La pièce a été présentée la première fois le 1er décembre 1997 par des élèves de 12e année de l'École secondaire Medford, près de London, en Ontario. Les recettes de la représentation peuvent être versées au Fonds pour les victimes des mines antipersonnel.

- Faites des macarons sur le thème : « Interdisez les mines terrestres » et vendez-les lors d'expositions ou d'activités de sensibilisation.

- Organisez un événement sportif comme une partie de soccer avec les parents ou les professeurs.

- Organisez un marathon et trouvez des commanditaires. Demandez à un bureau local de la Croix-Rouge s'il y a des victimes de mines terrestres ou des personnes en chaise roulante de la région intéressées à participer.

- Faites faire un concours d'affiches par les élèves de votre école ou de votre groupe, et vendez-les aux enchères. Pour vous inspirer, consultez les affiches préparées par des élèves de 4e, 5e et 6e années de l'école St. Elizabeth, à Ottawa, sur leur site Web, **Students Against Landmines** *(cyberfair.gsn.org/mine/index.htm)* (site anglais seulement). Voyez leur galerie « Through Our Eyes».

- Organisez une danse dans votre école ou dans votre communauté, et versez les recettes de tombola ou des ventes de billets, de nourriture et de boissons à un fonds pour les mines terrestres. Le Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines peut vous aider à participer à une danse nationale appelée **Dansons pour vaincre la peur** : *www.mines.gc.ca/french/index.html.*

3. Partagez vos connaissances sur le problème des mines terrestres.

Faites part de votre opinion en écrivant une lettre à votre journal local ou un article pour le journal de votre école.

- Utilisez vos contacts sur le Web pour afficher de l'information sur les mines terrestres ou des activités que vous organisez. Pour un exemple de ce qui peut être accompli sur l'Internet, visitez le site de l'école St. Elizabeth intitulé **Students Against Landmines** *(cyberfair.gsn.org/mine/index.htm)* (site anglais seulement).

- Parlez du livret de travail pour l'action contre les mines à votre famille et vos amis et téléchargez-en une copie à leur intention.

- Organisez un sondage de votre école ou de votre communauté afin d'évaluer les connaissances et attitudes à propos des mines terrestres.

- Organisez une journée de sensibilisation aux mines terrestres afin d'encourager la participation. Pour des idées concrètes ou des ressources documentaires, contactez le Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines.

- L'urgence de la crise peut être exprimée de différentes façons. **Voici un extrait** d'une chanson originale écrite par André Lalonde et enregistrée par Wayne Hunter au « Five Lakes Recording Studio », collines de la Gatineau (Québec), en mémoire de la Princesse Diana et de son dévouement à la cause des mines antipersonnel.

  *(**À noter :** Ce fichier [658 ko] doit être entièrement chargé pour que vous puissiez l'écouter. Ce processus peut prendre*

quelques minutes, selon la vitesse de votre connexion. Vous pouvez télécharger toute la chanson en ***version RealAudio*** *[2,5 meg] ou* ***format MPEG*** *[4 meg]. Pour que vous puissiez écouter ces fichiers, un diffuseur doit être installé sur votre ordinateur.)*

4. Signez le traité des jeunes contre la guerre

La campagne des jeunes contre la guerre a été lancée par Song Kosal, âgée de 13 ans et victime d'une mine terrestre. Cette campagne est parrainée par Action Mines Canada *(www.minesactioncanada.com/documents/kosalfr.htm).*

1 Renseignements tirés de Alex Vines, "The crisis of anti-personnel mines", dans *To Walk Without Fear: The Global Movement to Ban Landmines* (1998), publié sous la direction de M.A. Cameron, R. Lawson et B.W. Tomlin, p.6.

2 Vines, *op cit.*, p.6.

3 Vines, *op.cit.*, p.15.

4 Vines, *op. cit.*, p. 21 (traduction libre).

5 Vines, *op cit.*, p.22 (traduction libre).

6 Vines, *op. cit.*, p. 23 (traduction libre).

7 Renseignements tirés de Jody Williams and Stephen Goose, « The International Campaign to Ban Landmines », op. cit., p. 20 (traduction libre).

8 Renseignements tirés de Lloyd Axworthy, « Towards a New Multilateralism », op. cit., p.450 (traduction libre).

Les images et les citations utilisées dans le présent guide sont tirées de la vidéo *Un pas à la fois : La campagne pour interdire les mines antipersonnel* du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Les affiches reproduites ici proviennent de sources diverses mentionnées dans les pages pertinentes du guide; elles ont été créées pour informer et sensibiliser des personnes de partout dans le monde quant à la nécessité d'interdire les mines antipersonnel. Les logos utilisés sont la propriété des organisations qu'ils représentent.